



RAPPORT D'ACTIVITÉ DES SERVICES



2022



SOMMAIRE

p.6

Présentation de l'exécutif
Zooms

p.10

Direction générale
des services

p.18

Direction générale adjointe
de la solidarité

p.27

Direction générale adjointe
de l'environnement,
des déplacements
et de l'aménagement
du territoire

p.36

Direction générale adjointe
de l'éducation, de l'attractivité
et des stratégies départementales

p.46

Direction générale adjointe
de l'administration
et des ressources



Le rapport d'activités 2022 établit le bilan des actions et des investissements réalisés par le Conseil départemental de Seine-et-Marne.

Dans un contexte d'activités intenses et particulières, notre institution a démontré l'importance de sa mission et l'étendue de ses interventions.

Nos interventions d'urgence, indispensables, n'ont jamais altéré nos missions principales et nous avons su maintenir des investissements importants dans l'ensemble de nos domaines de compétences.

Ce document est aussi l'occasion de porter un regard sur les temps forts de 2022.

Nos actions ont été définies pour préparer les enjeux essentiels pour l'avenir des Seine-et-Marnais, mais également pour répondre aux besoins dictés par la période actuelle.

J'ai souhaité que nos politiques de solidarité s'adaptent encore plus aux évolutions actuelles sur les secteurs de l'enfance, de l'autonomie et de l'inclusion, du lien social, de l'insertion et de la santé.

Nous avons à nouveau tout mis en œuvre pour que le Département demeure le premier investisseur public et le premier partenaire des communes et des intercommunalités.

Nous avons su maintenir des investissements importants dans l'ensemble de nos domaines d'intervention : infrastructures routières, entretien, modernisation et construction des collèges, protection du patrimoine des communes.

Pour faire face aux besoins accrus de services publics de proximité, de logement social, de rénovation énergétique et d'accès aux soins, nous avons poursuivi le soutien aux 507 communes et 23 intercommunalités de Seine-et-Marne, notamment à travers nos démarches de contractualisation avec les territoires.

De la même façon, nous avons consacré des moyens importants pour soutenir les secteurs du tourisme, de la jeunesse, mais aussi de la culture, du sport et du monde associatif.


Nos priorités ont également été écologiques et énergétiques pour un environnement et une qualité de vie préservés.

Enfin, nous avons été en mesure de poursuivre nos efforts en matière d'investissement avec un seul objectif : soutenir le développement de notre territoire en étant à l'écoute des préoccupations des Seine-et-Marnais.

Dans le contexte de la cyberattaque que nous avons connu, les agents départementaux ont été mobilisés afin que notre collectivité continue à répondre aux besoins des habitants.

Cette fin d'année 2022 n'a pas toujours été simple pour eux et je tenais à les féliciter pour leur engagement et leur sens du service public.

Aujourd'hui, beaucoup d'autres projets nous attendent. Ils sont conduits, conformément au projet politique, par la direction générale des services sous la responsabilité de Christophe Deniot que je souhaite ici féliciter.

C'est grâce à l'implication de tous que nous préparons un avenir meilleur pour la Seine-et-Marne. 



JEAN-FRANÇOIS PARIGI

Président du Département
de Seine-et-Marne



Le 6 novembre 2022, une cyberattaque de grande ampleur a frappé le Département. Cette agression majeure a mis le fonctionnement de notre administration en grande difficulté, sans toutefois l'immobiliser !

La réactivité et la capacité d'adaptation des agents départementaux ont permis de limiter l'évènement et de poursuivre l'activité vitale du Département, notamment, vis-à-vis des populations les plus fragiles. Le savoir-faire départemental mis en œuvre dans la gestion de cette crise, n'est sans doute pas étranger à l'expérience acquise lors de la pandémie de Covid-19 rencontrée les années précédentes.

Face à l'adversité, ce dernier trimestre 2022 a surtout mis en évidence la forte résilience des services départementaux. Cette période, aussi difficile fût-elle, ne doit pas cependant occulter l'essentiel d'une année riche en projets structurants pour l'avenir de la Seine-et-Marne.


Guidés par notre sens collectif du service public, notre énergie et notre détermination, nous avons pu mener à bien les actions définies par l'exécutif départemental pour le bien-être des seine-et-marnais. Ainsi, les investissements ont atteint un niveau record, soit 219,5 millions d'€. Le résultat net disponible, quant à lui, s'élève à la fin de l'exercice à 156,5 millions d'€.

Dans le cadre de sa compétence liée aux solidarités, le Département s'est résolument engagé, durant l'année écoulée, à mettre en œuvre une politique de lutte contre les violences intrafamiliales. À ce titre, quatre axes d'intervention ont été définis, l'information et la coordination des intervenants sollicités dans ce dispositif ont été pleinement favorisées.

Dans le domaine de l'aménagement du territoire, de grands projets ont été également engagés, à l'image du transfert des routes nationales 4 et 36 ou de la procédure de déclaration d'utilité publique, en vue d'obtenir le foncier nécessaire à l'ouverture au public, d'ici 2026, de l'espace naturel sensible « Le Marais du Lutrin ».

Dans le registre culturel, la célébration du bicentenaire de la naissance de Rosa Bonheur s'est déroulée sur l'ensemble de l'année 2022. Il convient de souligner cet exemple de collaboration et de transversalité entre l'ensemble des directions de la DGAE, tant dans la préparation que dans le déroulé de cette commémoration.

Enfin, l'ambition départementale en matière de ressources humaines s'est renouvelée et traduite par des mesures volontaristes attachées à la protection sociale des agents, à la refonte du régime indemnitaire ou encore à la prévention des violences externes. La collectivité est devenue plus attractive pour de nombreux candidats à l'emploi et la reconnaissance pour les agents déjà en poste s'est accrue.

L'année 2022 a donc connu de grands défis auxquels l'administration départementale a su répondre. 



Christophe DENIOT

Directeur général
des services

Présentation de l'exécutif

Élu président du Département de Seine-et-Marne le 1^{er} juillet 2021,
Jean-François Parigi a fait le choix de s'entourer de 13 vice-présidents :



Jean-François PARIGI
Président du Département
de Seine-et-Marne



Olivier LAVENKA
1^{er} vice-président
en charge de l'aménagement
du territoire, des routes, des
politiques contractuelles
et de l'agriculture



Daisy LUCZAK
2^e vice-présidente
en charge des finances,
des ressources humaines
et de la commande publique



Brice RABASTE
3^e vice-président
en charge des transports
et des mobilités



Anne GBIORCZYK
4^e vice-présidente
en charge de l'enfance,
de la famille, de la présence
médicale



Bernard COZIC
5^e vice-président
en charge des solidarités



Sarah LACROIX
6^e vice-présidente
en charge de la jeunesse,
de la réussite éducative
et de l'innovation
pédagogique



Xavier VANDERBISE
7^e vice-président
en charge des collègues



Béatrice RUCHETON
8^e vice-présidente
en charge de
l'environnement



Denis JULLEMIER
9^e vice-président
en charge de l'habitat,
du logement, du
renouvellement urbain
et de la politique
de la ville



Véronique VEAU
10^e vice-présidente
en charge de la culture
et du patrimoine



Christian ROBACHE
11^e vice-président
en charge de la sécurité
et des bâtiments
départementaux



Nathalie BEAULNES-SERENI
12^e vice-présidente
en charge de l'enseignement
supérieur et de la formation
professionnelle



Bouchra FENZAR-RIZKI
13^e vice-présidente
en charge des sports

LES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX DÉLÉGUÉS :



Jean-Marc CHANUSSOT
Eau,
assainissement



Olivier MORIN
Attractivité,
tourisme et
développement



Nolwenn LE BOUTER
JO Paris 2024



Sandrine SOSINSKI
Affaires européennes
relations internationales



Emma ABREU
Patrimoine culturel



Majdoline BOURGEAIS-EL ABIDI
Politique
départementales
en territoire urbain



Thierry CERRI
Seine-et-Marne 2040



L'assemblée départementale est composée de 46 conseillers départementaux élus pour six ans au scrutin binominal majoritaire. Le Conseil départemental constitue ainsi une assemblée délibérante strictement paritaire, chaque canton étant représenté par un binôme « femme-homme ».



En 2022, le premier budget de la nouvelle mandature s'est inscrit dans la continuité d'une gestion assainie des finances départementales depuis 2015, avec un endettement réduit de 40 % et une augmentation des dépenses continue et maîtrisée. Ce budget a permis de poser les jalons des projets prioritaires définis par les élus de la majorité et l'exécutif, porteurs d'une ambition renouvelée de la politique départementale.

Grâce aux efforts entrepris depuis 2015, le Département a, par ailleurs, su faire face aux effets de l'inflation et préserver le pouvoir d'achat, tant celui des Seine-et-Marnais (gel des tarifs de restauration scolaire, élargissement de l'aide Cantinéo77 et du Fonds de solidarité logement), que celui de ses agents au travers des nombreuses mesures volontaristes prises à partir de 2021 (monétisation des CET, participation à la complémentaire santé, prise en charge de l'augmentation de la prévoyance, refonte et revalorisation du régime indemnitaire, prime de 100 € bruts mensuels pour les agents non-bénéficiaires des Ségur) auxquelles s'ajoutent les mesures de revalorisations salariales décidées par l'État ces derniers mois sans compensation intégrale.

Les marges de manœuvre budgétaires retrouvées nous ont aussi offert au Département les moyens de renforcer sa politique contractuelle, singulièrement en revalorisant les contrats fonds d'équipement rural de 7,5 % pour accompagner plus avant les projets structurants des communes bénéficiaires (< 2 000 habitants) souffrant elles aussi de l'inflation.

Alors que cette riche année 2022 touchait à sa fin, le Conseil départemental a été frappé au début du mois de novembre par une cyberattaque de grande ampleur. Si plusieurs semaines seront encore nécessaires avant que la collectivité retrouve la totalité de sa capacité d'action, elle a su remettre rapidement sur pied le service public départemental et assurer sa continuité grâce à la mobilisation exemplaire de tous les agents.

Au nom de l'ensemble des élus du Conseil départemental, le Président, Jean-François PARIGI tient à remercier les 5 000 agents pour leur grande compétence et leur engagement quotidien au service de la Seine-et-Marne et des Seine-et-Marnais.

Pôle art et handicap

Le pôle art et handicap a pour mission de garantir aux personnes en situation de handicap un accès facilité à l'art et à la culture, en travaillant à la mise en relation des structures culturelles avec les établissements médico-sociaux.

Le 27 septembre 2022 a été inauguré à Bailly-Romainvilliers le pôle art et handicap en présence du Collectif Scènes 77. À cette occasion, ont été présentés les missions du pôle, mais surtout les enjeux de la participation des personnes en situation de handicap à la vie culturelle et aux pratiques artistiques, qui est l'une des priorités de la politique culturelle du Département pour ce mandat.

Campagne de sensibilisation et d'éducation aux outils numériques (rentrée scolaire 2022-2023)

En 2021, le Département a fait du bien-être des collégiens sa priorité en lançant un plan de lutte contre le harcèlement scolaire, récompensé au Trophée des Départements le 30 septembre 2022.

Dans le prolongement de la campagne et du plan harcèlement, le Département a souhaité donner aux collégiens les outils et les ressources nécessaires au développement des compétences leur permettant d'identifier les dangers du web et des réseaux sociaux, et de devenir acteurs de leur sécurité et de celle des autres, au travers notamment de l'éducation aux médias et à l'information, de l'ENT ou encore de la plateforme MyClasse77.

Le Département a également tenu à sensibiliser les professionnels travaillant dans les collèges à la surexposition des enfants aux écrans par le biais notamment de conférences, dont celle donnée par le Dr. Anne-Lise Ducanda lors de la Rencontre éducation du 29 novembre 2022.

Évènements sportifs/FFBB

À deux ans des Jeux de 2024, le Département a de nouveau démontré en 2022 son ambition pour le développement du sport en Seine-et-Marne et son savoir-faire en matière d'accueil de manifestations sportives d'envergure.

Cela s'est notamment traduit par l'accueil de la 2^e étape du Tour de France femmes le 25 juillet, 100 % seine-et-marnaise entre Meaux et Provins en passant par Blandy-les-Tours, véritable fête populaire qui a attiré des millions de téléspectateurs.

Afin d'accompagner le développement du sport sur le territoire, le Département a également noué en septembre 2022 un protocole d'accord avec la Fédération française de basket pour accompagner la réalisation de terrains de basket 3x3 en Seine-et-Marne. Six projets ont été financièrement soutenus en 2022 en lien avec la fédération, en préambule à l'appel à projets départemental lancé au printemps 2023.

Reprise en régie du foyer de l'enfance de Meaux et d'Alizé

Le projet du Département de créer au 1^{er} janvier 2023 une seule entité dédiée à l'accueil d'urgence illustre l'implication et l'engagement de l'exécutif en matière de prévention et de protection de l'enfance. Cette création a entraîné la dissolution des deux établissements actuels (Alizé et le Foyer de l'enfance de Meaux) à la date du 31 décembre 2022.

Le nouveau service départemental d'accueil d'urgence réaffirmera les valeurs partagées, les ambitions et posera les objectifs pris collectivement dans le but de placer l'enfant au cœur des priorités.

Cette reprise en régie implique le transfert au Département de 300 professionnels des deux établissements actuels, du patrimoine et des droits et obligations des deux établissements.

Le Département a donc mis en place tous les moyens afin d'offrir une meilleure politique de protection de l'enfance à la hauteur des difficultés rencontrées par ces jeunes, mais également à la mesure de leurs besoins, de leurs attentes et de leurs aspirations futures. Les atouts de chaque établissement seront déployés sur l'ensemble des structures d'urgence pour offrir une prise en charge équivalente à Meaux, Provins et Melun.

Violences intrafamiliales

Le Département se mobilise plus que jamais pour lutter contre les violences intrafamiliales. L'année 2022 concrétise ainsi l'engagement exprimé lors de notre installation d'ériger ce sujet de société au rang des priorités non négociables de la mandature.

En ce sens, une commission extraréglementaire de lutte contre les violences intrafamiliales a été instituée en juin 2022 pour définir et suivre notre politique en la matière. Présidée par Anne Gbiorczyk, vice-présidente en charge de l'enfance, des familles et de la présence médicale, et réunissant un collège d'élus ainsi que les services du Département et des personnalités qualifiées, elle a adopté une stratégie ambitieuse articulée autour de quatre axes : observer et diagnostiquer, former les professionnels, informer sur les droits et lieux de prise en charge et coordonner les actions des partenaires, protéger mieux les publics ciblés.

Elle a, par ailleurs, mené à bien un appel à projets destiné à répondre aux problématiques identifiées chez les personnes victimes de violences intrafamiliales. Les cinq projets retenus, et soutenus à hauteur de 200 000 €, permettront de faciliter l'insertion dans un parcours de soins, d'enclencher un processus de réparation et de conforter la création et la consolidation de réseaux partenariaux.

Cette action s'inscrit dans une politique plus globale de protection des publics vulnérables, que ce soient les jeunes enfants et leurs parents par nos services de protection maternelle et infantile, les mineurs en danger ou en risque de l'être au

moyen de l'aide sociale à l'enfance ou, encore, les personnes les plus modestes grâce à notre offre d'accompagnement pour qu'elles puissent reprendre une activité professionnelle pérenne et vivre dans un logement décent.

Elle répond à notre promesse de faire de la Seine-et-Marne un Département exemplaire en matière de solidarités et de renforcer notre rôle de chef de file auprès des autres collectivités et de nos partenaires sur ces politiques publiques ô combien essentielles pour nos concitoyens.

Reprise des RN 4 / RN 36

Soucieux d'offrir aux Seine-et-Marnais des infrastructures routières de qualité, et conformément à ce que propose la loi 3DS, le Département a sollicité le transfert des RN 4 et 36 qui traversent le territoire. L'approbation par l'Assemblée départementale de la demande officielle lors de la séance du 8 avril 2022 a permis d'enclencher le processus de transfert avec l'État afin d'engager les travaux de remise en état et de remise aux normes des 69 km de la RN 4 et des 39 km de la RN 36 pour un budget de près de 40 M€. Le transfert sera effectif au 1^{er} janvier 2024.

Politiques ressources humaines

Le Département a placé la politique RH au cœur de ses préoccupations dans un double objectif d'attractivité et de reconnaissance de l'investissement des agents.

Pour cela, l'exécutif a souhaité proposer un cadre d'organisation du travail à la fois attractif, en phase avec les attentes sociales des agents, et cohérent avec les besoins des services.

Dès le premier 1^{er} janvier 2022 des mesures RH fortes ont été mises en place à destination de tous les agents du Département :

- participation aux cotisations mensuelles des mutuelles santé ;
- prise en charge de l'augmentation de la cotisation de prévoyance ;
- monétisation du compte épargne temps ;
- adoption sans condition et sans délai de la prime instaurée dans le cadre des « Ségur de la santé » pour les personnels FPT ;
- rémunération des heures supplémentaires pour les catégories B et C ;
- augmentation du point d'indice dès juillet 2022 ;
- mise en conformité aux 1 607 heures avec de nouvelles dispositions du temps de travail favorables aux agents.

De nouveaux projets structurants ont été conduits dès le second semestre 2022 : refonte du régime indemnitaire (RIFSEEP) pour une mise en place au 1^{er} janvier 2023 avec valorisation des acquis de l'expérience professionnelle des agents et une attention particulière pour les agents de la filière administrative exerçant en maisons départementales des solidarités, oubliés du Ségur.

L'ensemble de ces évolutions permettent, non seulement, de rendre plus lisible la politique indemnitaire du Département mais également de valoriser les métiers et de répondre aux enjeux d'attractivité de la collectivité.





DIRECTION GÉNÉRALE DES **SERVICES**



En 2022, le Département s'est attaché à construire des partenariats avec les acteurs économiques majeurs et les structures emblématiques du territoire seine-et-marnais. Pilotés par la direction générale, ces grands partenariats mobilisent l'ensemble des services du Département.

En matière financière, l'amélioration de la situation du Département, amorcée en 2015, se trouve encore consolidée. Dans le même temps, le stock de dette à long terme a diminué de 34,7 M€ durant l'année.

À noter que l'année 2022 est la première année complète d'activité du Centre d'information Europe direct Seine-et-Marne (CIED), piloté par la direction du contrôle de gestion, de l'audit, de l'évaluation des politiques publiques et de la Mission Europe.

Par ailleurs, l'Observatoire départemental a confirmé son rôle stratégique et son expertise technique à travers l'analyse et la production d'études scientifiques sur les dynamiques du territoire.

Enfin, en ce qui concerne le secrétariat général aux assemblées, pas moins de 2 059 actes, dont 800 délibérations, ont été édités au sein des 80 publications des actes administratifs.

Accord de coopération avec la société APRR

Le Département et la société APRR partagent la volonté commune d'œuvrer à l'attractivité du territoire, de renforcer les dynamiques économiques et de favoriser les mobilités de demain. Projet phare de ce partenariat : le renouvellement de la signalisation touristique et culturelle composée de 35 panneaux.

Accord de coopération avec le château de Fontainebleau

Le Département et le château de Fontainebleau entretiennent depuis de nombreuses années des relations étroites autour de la valorisation et l'animation du patrimoine. Dans ce contexte, un accord de coopération a été formalisé autour de cinq grandes thématiques :

- attractivité du territoire ;
- culture et patrimoine ;
- environnement, biodiversité et développement durable ;
- éducation ;
- emploi et insertion.

Accord de coopération avec la société Orange

Le Département et Orange ont souhaité approfondir leur partenariat pour le territoire dans plusieurs domaines complémentaires, à travers l'exploration de champs d'expérimentation et le développement de synergies relatives à la dimension stratégique et opérationnelle du numérique.

Le Département et Orange ont convenu d'un partage sur les thématiques suivantes :

- sécurité (cyber sécurité, cyber harcèlement) ;
- formation dans le domaine social et insertion ;
- développement durable et environnement ;
- tourisme et patrimoine ;
- sport ;
- exploration de nouveaux usages.

Partenariats avec la Gendarmerie nationale et la Police nationale

Dans le cadre de sa stratégie globale de bouclier de sécurité départemental, des partenariats avec la Gendarmerie nationale et la Police nationale ont été établis pour renforcer la sécurisation des Espaces naturels sensibles (ENS) du territoire par des mesures de prévention. À cet effet, ces dispositifs prévoient, notamment, la mobilisation de la brigade équestre pour des missions de surveillance dans et aux abords des ENS seine-et-marnais situés en zone police.

Convention de coopération avec les polices municipales ou intercommunales

Le Département a souhaité renforcer la sécurité de ses agents travaillant dans des établissements recevant du public, face au risque d'agression. Ce dernier est prioritairement identifié au sein des MDS. Les partenariats permettent d'apporter une réponse opérationnelle adaptée et de définir les modalités d'une procédure d'alerte spécifique vers les polices municipales ou intercommunales, en contrepartie d'un bonus de subvention aux collectivités volontaires sur le volet « Fonds d'aide aux collectivités du bouclier de sécurité ».



Observatoire départemental

Des études et analyses territoriales à destination des agents et du grand public

L'année 2022 a permis à l'Observatoire départemental de confirmer son rôle stratégique et son expertise technique à travers l'analyse et la production d'études scientifiques sur les dynamiques du territoire seine-et-marnais.

Les travaux de l'Observatoire départemental s'inscrivent toujours au service de la population seine-et-marnaise en informant aussi bien le grand public que les acteurs du territoire (élus locaux, maires, EPCI, etc.). En 2022, cinq études rapides ont été publiées pour analyser une thématique d'actualité dans un format court de 15 pages (emplois et actifs, entreprises, fragilité numérique, tourisms, mobilités).

La publication de la newsletter de l'Observatoire a été maintenue en 2022 avec 16 numéros. Ce format très court à destination de l'ensemble des agents permet de présenter un indicateur socio-démographique au format d'une page illustré par une carte.

L'expertise autour des données au service de la collectivité

L'année 2022 a été l'occasion de poursuivre la formation des équipes de la direction des collèges de l'éducation et de la jeunesse avec pour objectif de les rendre autonomes dans l'usage du modèle de projections démographiques des effectifs scolaires : Urba'Pop77.

Le logiciel de datavisualisation de l'Observatoire, Geoclip, intègre toujours un nombre croissant d'indicateurs (520 au total). Un réseau de 80 utilisateurs référents permet d'accompagner la diffusion de ces données mais aussi de contribuer à l'amélioration de l'outil.

Plus largement, l'Observatoire a cherché à développer son rôle transversal au sein de la collectivité à travers de nombreuses collaborations (diagnostic territorial santé auprès de la DGAS, mise en route de la plateforme BOUGI auprès de la DGAE, diagnostic des zones urbaines auprès de l'élue Majdoline Bourgeois-El Abidi, participation aux travaux de l'ODPE, réalisation de chiffres clés auprès d'ID77, etc.).

Un travail partenarial avec l'Institut Paris région (IPR)

Porté par la réussite des précédents travaux, le Département a fait le choix de renouveler le partenariat avec l'Institut Paris Région pour la période 2022-2024. En 2022, l'Observatoire a soutenu l'IPR dans le cadre de l'étude sur les enjeux de sécurité en Seine-et-Marne ainsi que sur la zéro artificialisation nette (ZAN).



Secrétariat général aux assemblées (SGA)

Une année numérique

En 2022, deux évènements majeurs ont eu des conséquences sur le fonctionnement du secrétariat général aux Assemblées (SGA). Le premier a demandé une adaptation nécessaire pour rendre les actes administratifs départementaux légalement opposables aux tiers. Le second a perturbé temporairement la procédure de préparation des instances.

Publication en ligne

Depuis le 1^{er} juillet 2022, le recueil des actes administratifs départementaux (RAAD) n'existe plus. Il est remplacé par une nouvelle obligation issue de l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 : la publication sur le site internet du Département de l'intégralité des actes administratifs (à l'exception des actes ayant un caractère individuel).

Dans la mesure où cette publication a pour conséquence de donner force exécutoire aux actes administratifs, il a été nécessaire d'y porter une attention particulière et de veiller à sa bonne réalisation.

Ainsi, un travail a été mené sur la mise à jour du site internet du Département afin de se mettre en conformité avec le nouveau cadre législatif et de permettre la consultation directe de ces actes au plus grand nombre. Lien vers le site internet : seine-et-marne.fr/fr/consultation-des-actes-administratifs.

Cyberattaque

Le 7 novembre 2022, la découverte de l'ampleur des conséquences de la cyberattaque contre le Département a plongé le SGA dans une situation inédite. Alors en pleine préparation des quatre instances de la fin de l'année 2022, tout le processus de préparation dématérialisée des Assemblées a dû être totalement modifié.

Du jour au lendemain, en coordination avec les directions générales adjointes et les services de la préfecture, il a été décidé de revenir à un fonctionnement exclusivement sous format papier.

Activité du SGA

En 2022, avec les réunions des commissions techniques, les élus se sont réunis à 57 reprises, soit en présentiel, soit en distanciel, la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 dite « loi 3DS » introduisant dans le droit commun la possibilité de visioconférence pour la tenue des instances départementales.

Continuité du service public

La priorité fut d'assurer la continuité du fonctionnement des instances dans le contexte particulier de la cyberattaque. À partir du mois de novembre 2022, la dématérialisation des dossiers d'assemblées et la visioconférence pour les réunions du Conseil départemental et de la Commission permanente n'étaient plus envisageables. Le SGA a piloté la mutation du processus de décision et accompagné les élus pour leur permettre de continuer à délibérer dans les meilleures conditions possibles.

Chiffres de l'activité

Les six séances du Conseil départemental et les neuf de la commission permanente ont représenté une durée totale de plus de 24 heures de réunions sur l'année 2022. 2 059 actes, dont 800 délibérations (374 délibérations du Conseil départemental et 426 délibérations de la commission permanente) ont été édités au sein des 80 publications des actes administratifs.

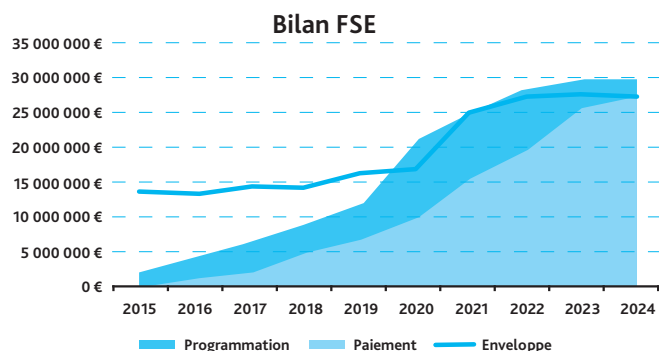
Direction du contrôle de gestion, de l'audit, d'évaluation des politiques publiques et mission europe (DCGAE)

FSE (Fonds social européen)

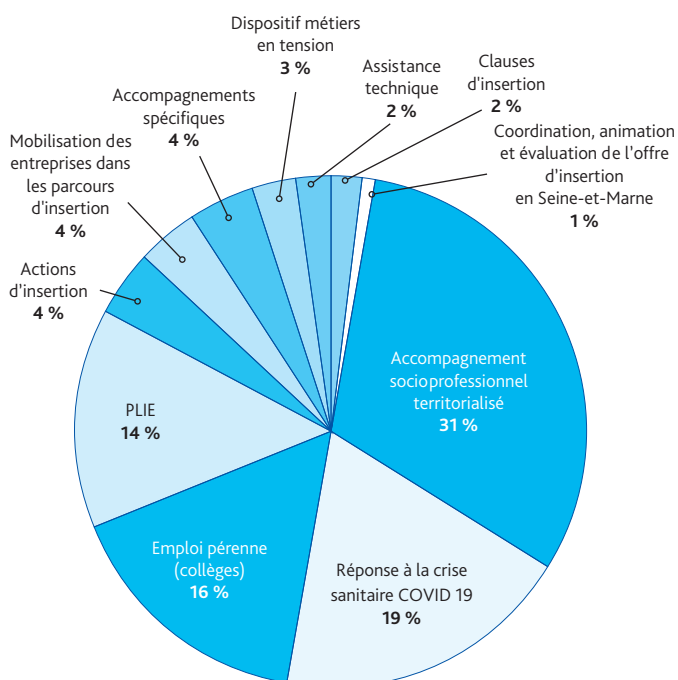
Depuis 2015, le Département gère une délégation de crédits du FSE. L'enveloppe initiale de 13,5 M€ a été abondée par l'État pour atteindre 27,8 M€ début 2023. En 2020, 9,2 M€ ont été programmés avec le financement de la réponse au Covid pour 5,6 M€. En 2021 et 2022, la montée en puissance du dispositif Emploi pérenne (remplacement dans les collèges) a permis de programmer près de 4 M€ par an.

Le FSE a cofinancé les principaux dispositifs d'insertion du Département DIHCS sur la période 2015-2023. Fin 2022, 19,9 M€ des crédits ont été perçus, soit 72,8 % de l'enveloppe. L'objectif est de percevoir d'ici fin 2024 la totalité des crédits alloués.

Au final, le FSE aura apporté en moyenne 3 M€ par an de recettes à la Seine-et-Marne pendant 9 ans.



Dispositifs financés



Audit

L'année 2022 a été marquée par une mission concernant l'Association d'Aide et de sauvegarde des enfants et adolescents de Seine-et-Marne (ADSEA77), principal partenaire de la direction de la protection de l'enfance et des familles (DPEF), financée à 70 % par le Département. 3 000 mineurs de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) ont une mesure suivie par l'association qui détient 9 MECS (565 lits) et 2 foyers de vie pour une centaine d'adultes handicapés.

Lors de cet audit, une trentaine de personnes ont été entendues, plus de 1 200 documents ont été reçus et étudiés. Des visites d'établissements ont été réalisées.

Le rapport établi fin mars formule 8 injonctions, 23 recommandations, 4 préconisations. Plusieurs réunions de restitution se sont tenues en mai et juin.

À la suite de cet audit, une nouvelle présidente a été élue et un nouveau directeur général nommé. De nouveaux administrateurs sont entrés au conseil d'administration. Certains locaux loués par des administrateurs ont été rendus. Des délégations de pouvoir ont été mises en place. En mars 2023, les premières réunions entre administrateurs et comité de direction démarrent pour définir un nouveau plan stratégique.

Centre d'Information Europe Direct Seine-et-Marne (CIED)

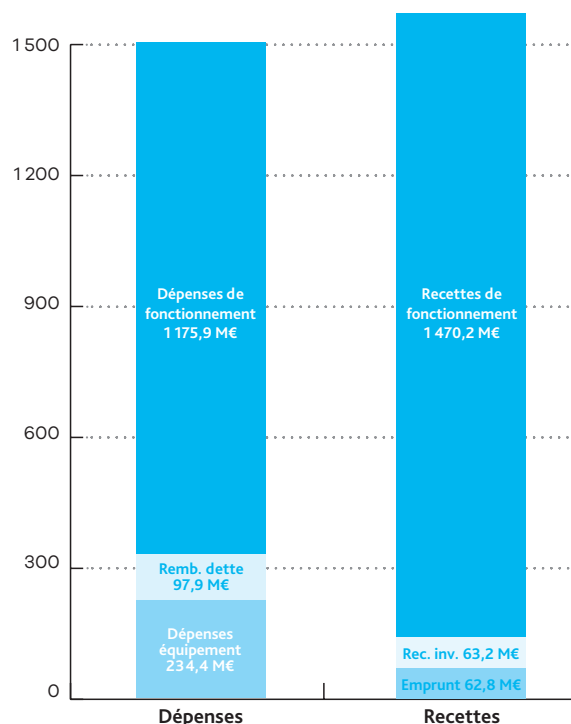
L'année 2022 a été la première année complète d'activité du CIED. Son action phare a été l'organisation de la première édition du concours « En route pour l'Europe » en partenariat avec 6 classes de 3^e réparties dans deux collèges, à Lognes et à Mormant. Ce concours, accompagné pendant plusieurs mois par plusieurs interventions de la Mission Europe, s'est conclu en avril 2022 par la simulation d'un parlement européen des jeunes en salle des Séances. Les élèves les plus convaincants ont permis à leurs classes de gagner le premier prix : un voyage de deux jours à Bruxelles pour découvrir les institutions européennes. Les autres classes ont pu visiter Europa Expérience (à Paris), où les collégiens ont découvert de manière ludique et virtuelle les institutions européennes.

Finances départementales

Le taux d'épargne brute est conforté en 2022 et progresse légèrement à 20 % pour 19,3 % en 2021 (contre 15,9 % en 2020 et 17 % en 2019).

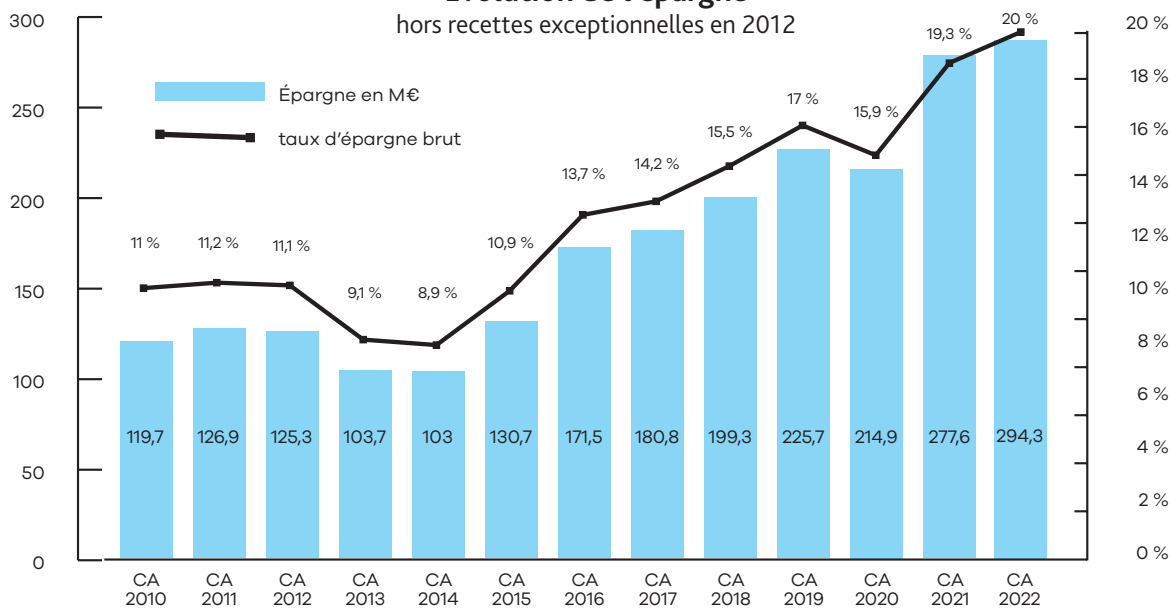
Le contexte particulier de la fin 2022 a impacté le niveau de réalisation des dépenses. Les dépenses réelles de fonctionnement (1 175,9 M€) présentent une augmentation de 13,6 M€ soit +1,2 %, alors que les recettes réelles de fonctionnement (1 470,2 M€) ont progressé plus rapidement, de 30,3 M€ (soit + 2,1 %).

Dès lors, l'épargne dégagée sur la section de fonctionnement a augmenté pour atteindre 294,3 M€ contre 277,6 M€ au CA 2021. Ce niveau correspond à un taux d'épargne brute de 20 %, bien au-delà du plancher des 12 %, taux jugé prudent dans le cadre de prospective.



Évolution de l'épargne

hors recettes exceptionnelles en 2012



Au total, l'excédent de 2022 est de 88 M€. Il se cumule avec l'excédent antérieur de 87,3 M€, ce qui fait ressortir, après financement des reports de 2022 sur 2023 (18,8 M€), un résultat net disponible à reprendre au budget supplémentaire 2023 de 156,5 M€ (contre 83,8 M€ au BS 2022).

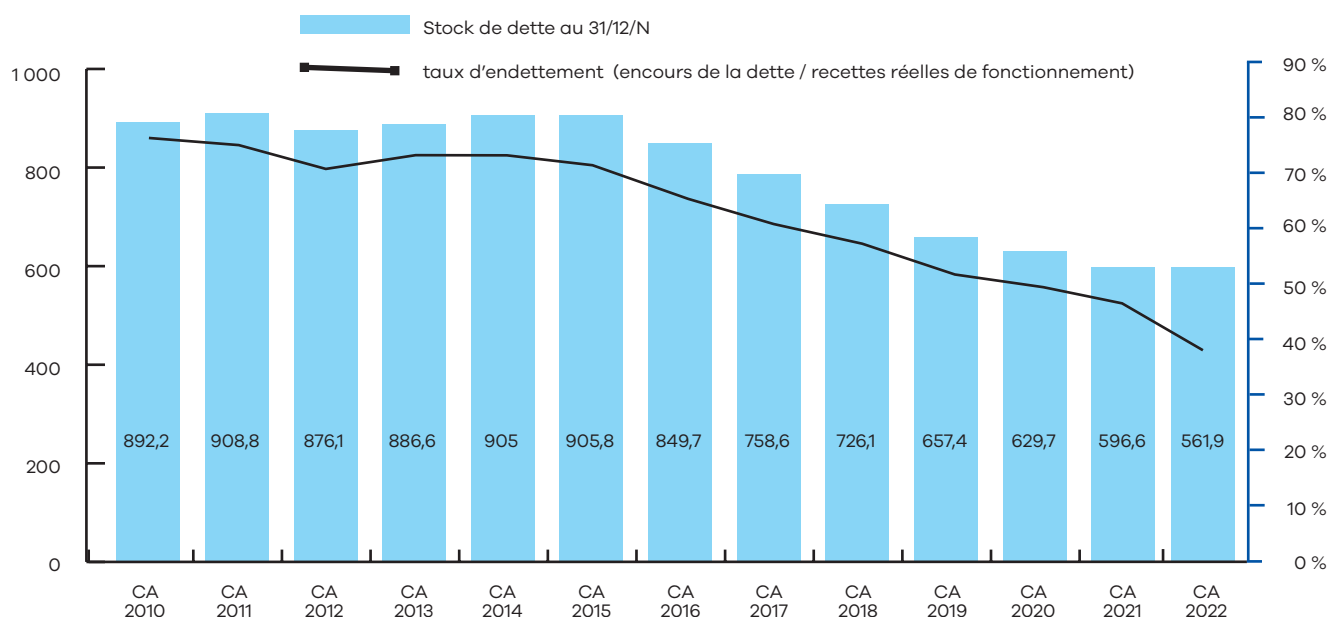
Cette trajectoire financière, qui conforte la capacité d'autofinancement du Département, permet de poursuivre la montée en charge des dépenses d'équipement sans alourdir l'endettement de la collectivité conformément aux orientations fixées par la majorité départementale.

Le ratio de solvabilité (rapport entre le stock de dette à long terme, 561,9 M€, et l'épargne brute dégagée par la section de fonctionnement, soit 294,3 M€) s'améliore à 1,9 ans (2,1 ans en 2021).

L'amélioration de la situation financière du Département, amorcée en 2015 comme le montre le graphique ci-dessus, se trouve encore consolidée à l'issue de la gestion 2022.

Dans le même temps, le stock de dette à long terme du Département a diminué de 34,7 M€ en 2022, les remboursements (97,9 M€) étant supérieurs aux mobilisations d'emprunts à long terme (63,2 M€). Ce stock de dette à long terme s'établit à 561,9 M€ à fin 2022 (contre 596,6 M€ à fin 2021).

Évolution de l'encours de dette (en M€) et du taux d'endettement



Concernant l'évolution des recettes en 2022, celles de fonctionnement présentent une évolution de + 2,1 % par rapport à 2021, principalement sur la fraction de TVA transférée en remplacement du produit de foncier Bâti (+ 34,5 M€). Le produit de DMTO qui avait fortement progressé entre 2020 et 2021 est stable en 2022 à 340 M€. Les dotations et participations progressent également de + 6,8 M€ (soit + 3,2 %). Le produit de CVAE est à l'inverse en diminution de - 13,6 M€, conséquence de la crise sanitaire.

Les dépenses de fonctionnement 2022 augmentent de 1,2 % au total, avec des dépenses opérationnelles (hors fonds de péréquation et frais financiers) qui n'évoluent que de + 1 % (contre + 2,4 % en 2021). Ces variations ont été impactées par le contexte particulier de la fin de l'exercice 2022 avec la cyberattaque.

La mission **Solidarité** présente une progression de ses dépenses par rapport à celles de 2021 (+ 8,8 M€ pour un montant global de 661,1 M€).

Ce sont les dépenses du secteur de l'autonomie, avec les dépenses destinées aux personnes handicapées (+ 5,4 %) et les dépenses du secteur personnes âgées (+ 4,2 %) qui ont le plus fortement augmenté en 2022 (+ 12,7 M€ au total). À l'inverse, après une forte croissance encore soutenue entre 2020 et 2021 portée par la progression des allocations de RSA de + 4,1 %, ce secteur diminue entre 2021 et 2022 (- 3,2 %) et les allocations RSA sont stables (+ 0,1 %).

Les crédits de la mission **Aménagement** s'élèvent au montant de 190,4 M€ soit - 2 %. Cette diminution apparente est due à la constitution ponctuelle, en 2021, d'une provision de 8 M€ en prévision de la constatation d'un déficit du compte d'ajustement du Bail Emphytéotique Administratif (BEA) qui nous lie

au Groupe Vinci pour la rénovation et la gestion des casernes de gendarmerie. Le secteur du **développement socio-éducatif et culturel** progresse de + 10,2 % (soit + 5,2 M€) pour un montant global de 56,1 M€ dont plus de 75 % concerne l'éducation.

Une progression limitée à + 3,4 M€ soit (+ 1,3 %) est à relever sur la **mission fonctionnelle**. Cette variation est à nuancer puisque le contexte de la cyberattaque dont le Département a été victime a conduit à des taux d'exécution dégradés sur les moyens généraux. À l'inverse, les reversements de fiscalité ont atteint 35,6 M€ en progression de + 7,7 % par rapport à 2021.

Les **frais financiers** ont progressé de 1,1 % pour atteindre 11,3 M€ (contre 11,2 M€ en 2021).

La poursuite de la relance des dépenses d'équipement prévue en crédits inscrits 2022 à hauteur de 284,9 M€, ne s'est pas traduite en réalisation avec un niveau de 219,5 M€ et taux d'exécution de 77 %. Les dépenses en faveur de l'éducation (90,4 M€) demeurent le premier poste d'investissement avec 41 % des dépenses totales. Les investissements routiers se traduisent dans le compte administratif 2022 par une dépense totale de 54,6 M€ (soit 25 % des dépenses totales). Le secteur des transports a progressé en 2022 avec 7 M€ d'investissement. Le montant 2021 s'élève à 4,8 M€.

Les réalisations en matière de développement local sont en retrait (19,8 M€), un volume important de paiements se trouvant décalé sur 2023. Il faut également mentionner la contribution 2021 de 18,3 M€ au Fonds de Solidarité Interdépartemental d'Investissement (FS2I). En contrepartie le Département a perçu 24,6 M€ au titre de ce même fonds.



Handicapées

mipb77 ft

Handicapées

DGAS

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE
DE LA **SOLIDARITÉ**



L'année 2022 est marquée par la cyberattaque qui a interrompu la dématérialisation engagée depuis plusieurs années. Les services ont pris la relève, accueilli le public dans les maisons départementales des solidarités, et recréé les processus pour assurer la continuité du service.

Cependant, cette année a aussi été tournée vers l'avenir. La préparation des outils stratégiques prévus par la législation, en l'occurrence les schémas a eu lieu tout au long de l'année.

Ainsi, toutes les politiques publiques des solidarités ont répondu à des démarches d'évaluation sur l'insertion, d'audit sur la protection maternelle et infantile, de diagnostic sur la santé, et d'anticipation sur la protection de l'enfance et des familles, ainsi que sur l'autonomie. Un schéma handicap a aussi été conçu en vue d'un plan handicap, priorité du mandat.

Le point d'orgue de tout ce travail a eu lieu entre fin 2022 et début janvier, avec un séminaire des cadres de la DGAS et les deuxièmes rencontres départementales des solidarités, qui ont réuni plus de 350 acteurs des solidarités du territoire.

Auto-évaluation des SAPHA : une méthode pour aller de l'avant

Mieux accompagner les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, leurs familles et les aidants, telle est la vocation des services seniors aînés personnes handicapées et aidants (SAPHA), créés au début de l'année 2021 et présents dans les 14 maisons départementales des solidarités (MDS).

Initiée en fin d'année 2021, soit près d'un an après leur création, la démarche d'auto-évaluation des SAPHA s'est poursuivie et finalisée en 2022.

Cette démarche s'est réalisée dans le respect de la méthodologie du « Cadre d'auto-évaluation des Fonctions Publiques » modèle 2013 dite « CAF 2013 », méthode reposant sur le management de la qualité et qui donne la parole aux services, aux partenaires, aux usagers selon une même grille de questions.

89 personnes ont ainsi été amenées à répondre au questionnaire individuellement puis à travailler collectivement à l'élaboration de conclusions qui ont servi de base à l'écriture du rapport. La règle posée par cette méthode est de conserver la plus grande exactitude de restitution des avis et des propositions des personnes ayant accepté de participer à la démarche : une exigence de conformité qui a été le fil rouge du travail, pour aboutir au document remis au Président du Conseil départemental en juillet 2022.

60 propositions et des constats forts

Les nouvelles missions pour aller vers les publics en perte d'autonomie ont rapidement pris une ampleur plus importante qu'initialement imaginé, et ce sans communication préalable. Cela traduit les fortes attentes en matière de réponses de proximité pour les familles mais aussi pour certains professionnels et institutions.

Les SAPHA ont contribué à renforcer la dynamique partenariale mais ils ont aussi changé le regard sur le Département. Le futur schéma sectoriel de la politique de l'autonomie du Département ainsi que le plan transversal des politiques départementales en matière de handicaps y contribueront également.

Enfin, la place des évaluations individuelles est devenue centrale. Que ce soit en matière de protection de l'enfance en situation de handicap, de femmes enceintes porteuses de handicaps, d'adultes rendus vulnérables par le grand âge ou par le handicap, elle ouvre de nouveaux champs de partenariats à développer dans les années à venir. Mais les besoins en évaluations individuelles ont crû fortement après la fin de la crise sanitaire, ce qui sera à observer dans les années à suivre.

Le travail de réajustement des services, au regard de leur activité, de leurs missions ou encore de leur dimensionnement est lancé, en vue d'options à acter au courant de l'année 2023, dans le cadre de la rédaction du schéma de l'autonomie.



Rapport annuel ODPE 2022

L'Observatoire départemental de la protection de l'enfance de Seine-et-Marne (ODPE 77), créé en novembre 2019, réunit tous les acteurs qui concourent, de près ou de loin, au champ de la protection de l'enfance : services de l'Etat (ARS, éducation Nationale), du Département (direction de la protection de l'enfance et des familles, maisons départementales des solidarités) mais aussi institution judiciaire (TGI, Parquets), CAF, ordres des médecins et des avocats, hôpitaux, associations, etc.

Cinq missions lui sont dévolues :

recueillir, examiner et analyser les données relatives à l'enfance en danger dans le département

être informé de toute évaluation des services et établissements intervenant dans le domaine de la protection de l'enfance

1

Suivre la mise en œuvre du schéma départemental

2

formuler des propositions et avis sur la mise en œuvre de la politique de protection de l'enfance dans le département

3

réaliser un bilan annuel des formations continues délivrées dans le département

4

L'ODPE 77 est composé d'un comité stratégique et de trois commissions.

5

Durant l'année 2022, six réunions se sont tenues ainsi qu'un comité stratégique - le 30 novembre 2022.

Les trois commissions qui le composent ont mené au cours de l'année des travaux conséquents, dont :

- **la création du laboratoire de protection de l'enfance**, instance pluri-institutionnelle dont la mission est d'améliorer le dispositif de l'Aide Sociale à l'Enfance au travers de l'étude d'une situation individuelle anonymisée, choisie par la DPEF ;
- **les « focus territoires »**, consistant à analyser les fonctionnements des territoires et à formuler des avis et propositions d'amélioration ;
- **la rédaction d'une charte d'engagement** concernant les formations pour tous les professionnels des établissements et services d'aide à domicile ;
- **un livret et des capsules vidéo** concernant les informations préoccupantes à destination des professionnels ;
- **un Junior Lab et un retour d'expérience des anciens de l'ASE** : des actions ont été menées en 2022 avec pour objectifs de recueillir l'avis des jeunes bénéficiaires d'une mesure d'aide sociale à l'enfance ainsi que le retour d'expérience d'anciens bénéficiaires pour identifier les améliorations possibles du dispositif de l'ASE.

Les participants ont exprimé, par exemple, que le lien de confiance avec les professionnels est en nette progression, par cet observatoire. Les retours concordent avec les travaux menés par la DPEF et renforcent l'engagement de cette direction dans la qualité de prise en charge et la participation des jeunes aux instances de l'ODPE.

Durant l'année 2022, l'ODPE a donc permis de nombreux échanges de qualité entre les différents acteurs, des réflexions sur des sujets de fond permettant une amélioration des pratiques, la création d'instances et la rédaction de documents indispensables aux professionnels.



Journée départementale de prévention de la surexposition des enfants aux écrans

14 décembre 2022 à Melun

La prévention de la surexposition des enfants aux écrans est devenue, ces dernières années et particulièrement depuis la crise sanitaire, un enjeu majeur de santé publique. Dans ce contexte, et au regard des compétences départementales en matière de prévention et de protection maternelle et infantile, le Département a souhaité donner tout son éclairage à cette question.

Une conférence donnée par une spécialiste du sujet, organisée par le service de protection maternelle et infantile et de planification familiale (SPMIPF) situé à la MDS de Meaux, a eu lieu en avril 2022. Cette conférence, par son succès, a confirmé la forte attente des professionnels du Département et de leurs partenaires dans ce domaine pour mieux accompagner les familles sur cette question.

En effet, les agents et les services de la DGAS sont régulièrement mobilisés pour proposer, chacun dans leur domaine de compétences et d'activités, des actions de prévention.

La manifestation du 14 décembre 2022, organisée en écho à cette conférence inaugurale avait pour but de réunir, le temps d'une journée, toutes les parties prenantes pour favoriser l'échange entre professionnels. De fait ce sont 438 personnes qui se

sont inscrites – dont 246 agents départementaux ainsi que des personnels de l'Éducation nationale, de l'ARS et du secteur associatif.

La journée a d'abord consisté en une intervention de la même conférencière : l'objectif était de répondre à la demande des professionnels et des partenaires, nombreux, qui n'avaient pu participer à celle d'avril de bénéficier des mêmes interventions.

Pour suivre, certains participants étaient appelés à présenter à l'assemblée les actions de prévention qu'ils mettent en œuvre. C'est ainsi que le SPMIPF de la MDS de Mitry-Mory et la direction des collèges, de l'éducation et de la jeunesse pour le Département, ou encore les associations « Esprit qui Clic », « Cap ou pas cap sans écrans » ainsi que l'hôpital Jean-Verdier ont partagé leurs expériences respectives devant un public attentif.

À l'issue de cette journée, 150 questionnaires de satisfaction ont été récoltés, faisant état de retours très positifs tant sur l'accueil que sur les interventions proposées. Plus globalement, cette manifestation s'inscrit comme un évènement marquant de l'année 2022 dont la reconduction s'impose avec une perspective d'ouverture à de nouveaux publics, en particulier les assistants maternels et familiaux. Cette action est prévue pour 2023.



Mise en œuvre de la politique de lutte contre les violences intrafamiliales

Le Département a choisi en 2022 de s'engager encore plus résolument, dans le cadre des compétences qui sont les siennes, dans la lutte contre les violences intrafamiliales.

C'est à cette fin qu'une **Commission extra-réglementaire** a été spécifiquement installée en juin 2022 pour préciser, élargir et suivre la politique départementale en la matière.

Elle rassemble, autour de sa présidente Anne Gbiorczyk, sa Présidente, un collège d'élus nommés par le Président du Conseil départemental, et associe en tant que de besoin les services du Département et partenaires engagés dans la lutte contre ce phénomène (État, collectivités, associations).

La **stratégie de lutte contre les violences intrafamiliales**, telle que définie par la commission, repose sur la mise en œuvre de quatre axes d'intervention.

Il s'agit en premier lieu de conduire un travail **d'observation et de diagnostic** du phénomène, à travers la mobilisation de l'Observatoire départemental, mais également des maisons départementales des solidarités et des associations partenaires.

La **formation des professionnels du Département** constitue elle aussi un enjeu majeur, et doit permettre d'améliorer la prise en charge des victimes en assurant

la montée en compétence des agents dans leur compréhension du phénomène et l'identification des réponses qu'ils peuvent y apporter. C'est à ce titre qu'un parcours de formation, dont l'élaboration a été entamée en 2022, leur sera proposé en 2023

L'**information des publics et la coordination des acteurs** engagés dans la lutte contre les violences intrafamiliales, autre axe fort du plan d'action, visent à identifier les lieux d'accueil et de prise en charge, d'une part, et à faire émerger une base de connaissances et d'outils communs dans le cadre d'un travail de mise en réseau des acteurs, d'autre part.

Enfin le dernier axe du plan d'action porte, à travers la publication d'appels à projets thématiques, à **renforcer le soutien financier que le Département apporte aux acteurs** engagés de manière opérationnelle et concrète dans la lutte contre le phénomène des violences intrafamiliales.

C'est à ce titre que la commission a acté le lancement en septembre 2022 d'un appel à projets, et retenu, lors de sa séance du 10 octobre 2022, cinq lauréats pour mettre en œuvre des actions notamment destinées à consolider ou créer des réseaux d'acteurs sur le territoire, en particulier dans les zones rurales, à travers l'instauration de rencontres régulières, la mise en place d'outils communs, et l'organisation de temps de formation et de sensibilisation.

199 500 € ont ainsi été attribués.

FOCUS

Journée professionnelle de Chelles du 15 septembre 2022

Organisée conjointement par le Département et la Ville de Chelles dans le cadre de son Contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), cette journée a rassemblé 168 participants d'horizons très différents (MDS, Police nationale, Éducation nationale, associations, bailleurs sociaux, etc.) autour du thème « **Les violences conjugales et leurs impacts sur les enfants** ».

À travers un programme riche, ouvert par la projection du film « Fred et Marie » et poursuivi par les interventions de professionnels, elle a notamment permis d'appréhender les mécanismes des violences conjugales, les enjeux liés au repérage, l'évaluation et la protection des femmes et enfants victimes, ainsi que leur accompagnement.

Le rôle des services de police et le traitement judiciaire des violences ont eux aussi été présentés au cours de cette journée.



Handicap

99 874 PERSONNES AVEC UN DROIT LIÉ À UN HANDICAP en cours à la fin d'année

25 %
DES DEMANDES LIÉES À UNE RECONNAISSANCE DE QUALITÉ DE TRAVAILLEUR HANDICAPÉ



30 %
DES DEMANDES LIÉES À UNE DEMANDE RELATIVE À LA SCOLARITÉ DES ENFANTS

délais de **3,5 MOIS** POUR UNE RÉPONSE À UNE DEMANDE DE DROIT

(au 31 octobre, soit au moment de la cyberattaque)

130 APPELS PAR JOUR, relayés par la plateforme départementale

16 141 DOSSIERS DÉCIDÉS avec droits attribués



Protection de l'enfance et des familles

418 ASSISTANTS FAMILIAUX

accueillent des enfants placés à leur domicile

736 INFORMATIONS PRÉOCCUPANTES déclarées chaque mois

44 % DES INFORMATIONS PRÉOCCUPANTES donnent lieu à une évaluation pouvant aboutir à un placement

16 % DE MNA

parmi les enfants accueillis dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance (ASE)

58,2 % DES ENFANTS ACCUEILLIS EN ÉTABLISSEMENT

un flux de **240** CONTRATS JEUNES MAJEURS

dans le cadre de la gestion de la fin des « sorties sèches » de l'ASE

Dans le champ de l'autonomie

147

ÉVÉNEMENTS INDÉSIRABLES remontés par la plateforme 3977

BÉNÉFICIAIRES :

PCH **5 195**

APA **5 997**

APA-D **11 747**

Insertion

34 866 BÉNÉFICIAIRES DU RSA

1 000 DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES reçues et attribuées par mois

Protection maternelle infantile et santé

9 136 AGRÉMENTS

attribués aux assistants maternels sur le Département

30 066

PLACES D'ACCUEIL liées à ces agréments

13 CRÈCHES dites AVIP

à vocation d'insertion professionnelle

700

PERSONNES SENSIBILISÉES à l'exposition excessive et précoce des enfants aux écrans





DGAE

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE
DE **L'ÉDUCATION, DE L'ATTRACTIVITÉ
ET DES STRATÉGIES DÉPARTEMENTALES**



Dans les collèges, les agents départementaux auront fait face, dans un contexte marqué par d'importantes tensions sur le recrutement et le remplacement. Ils contribuent par leur engagement à la construction d'un climat scolaire serein et favorable à l'épanouissement de nos collégiens.

En parallèle, la DCEJ se mobilise pour développer un dialogue constructif avec chaque établissement afin de répondre aux problématiques de fonctionnement et accompagner les équipes pédagogiques au travers du Parcours collégien.

Une mission d'accompagnement au plus près des acteurs du territoire que conduisent également avec efficacité la DAC, la DAD, et la DS. Une action fédératrice et transversale qui s'est exprimée notamment autour de la célébration du bicentenaire de la naissance de Rosa Bonheur et de la préparation des JOP 2024.

Cette année a été également porteuse de nouveautés avec la création de la Mission Seine-et-Marne 2040 et la mise en place de la Mission Mécénat.

Attractivité et stratégies départementales

Révision de la convention SMA

L'EPIC « Seine-et-Marne Attractivité » a été créé à l'initiative du Département en 2017 avec l'ambition déclinée dans le Livre blanc « Seine-et-Marne 2030, l'Île-de-France des possibles » d'être l'acteur opérationnel central de sa politique de promotion et d'attractivité du territoire.

Afin de réaffirmer le positionnement du Département en matière d'attractivité économique, l'exécutif départemental a décidé de réorienter les missions de l'agence en adoptant en février 2022 une nouvelle convention d'objectifs et de moyens reposant sur trois volets :

- les missions de service public habituellement dévolues aux comités départementaux du tourisme, avec la rédaction d'un schéma d'aménagement et de développement touristique départemental ;
- la politique de marketing territorial, pour construire de manière pérenne une identité de territoire et accroître la notoriété de la marque territoriale « Seine-et-Marne Vivre en Grand ! » ;
- les activités commerciales autour des produits touristiques, de l'hébergement et des produits du terroir ou de l'artisanat local.

Construction de la mission « Seine-et-Marne 2040 »

L'année 2022 a été consacrée à la construction d'une nouvelle mission intitulée « Seine-et-Marne 2040 » qui s'organise autour de trois grands axes :

- axe 1 : l'observation et la connaissance du territoire, à travers notamment de la conception d'une base de données sur l'économie locale et la refonte de la base de données foncières et immobilières BOUGI (Bourse de gestion immobilière) ;
- axe 2 : le suivi, la structuration et le renforcement des filières stratégiques ;
- axe 3 : des actions de promotion territoriale et de communication ciblée.

L'année 2022 s'est traduite par un cycle complet de présentation de la mission auprès des 23 intercommunalités seine-et-marnaises afin d'échanger sur les actions, projets et enjeux de chacune en matière de développement et d'attractivité économique.

Enseignement supérieur et formation professionnelle

Fondation UGE

Dans le cadre de la convention de partenariat avec l'Université Gustave Eiffel (UGE) votée en Assemblée départementale le 17 juin 2022, le Département accompagne le développement de l'université en apportant son soutien à la création d'une fondation partenariale réunissant des acteurs privés et publics. Dans ce cadre, le Département apporte une contribution globale de 250 000 € répartis sur cinq ans à raison de 50 000 € par an de 2022 à 2026.

Un premier atelier s'est tenu en fin d'année 2022 au cours duquel plusieurs laboratoires de l'UGE ont présenté leurs travaux et leurs propositions de recherche.

Direction des archives départementales (DAD)

Valorisation des archives communales

Les Archives départementales conservent des fonds patrimoniaux dont la constitution remonte à la Révolution française. Elles assurent la conservation et le classement des archives anciennes déposées par les communes, comme le prévoit le code du Patrimoine.

Le Département propose aux collectivités qui le souhaitent la conception/réalisation d'expositions clé en main permettant de raconter l'histoire de leur territoire et de valoriser les fonds conservés par les Archives départementales, en associant les acteurs du tissu local.

En 2022, un budget d'amorçage, à hauteur de 15 000 euros, a été mis en place pour cette opération et un chargé de valorisation a été recruté. Les communes du Châtelet-en-Brie et de Chailly-en-Bière se sont emparées du projet sous la forme d'un parcours touristique. L'accompagnement a également porté sur la conception d'une exposition sur kakémonos à Montceaux-lès-Meaux et l'élaboration d'une exposition présentée dans le cadre des Journées européennes du patrimoine à Guignes.

Focus chantier des collections

Le traitement des fonds cotés 100W (vraics et arriérés de classement) s'est poursuivi dans le cadre du chantier des collections. Les équipes se sont fortement engagées pour :

- l'identification en magasins des cotes susceptibles d'être éliminées ou échantillonnées dans le cadre d'un travail de réévaluation ;
- la relecture, correction et validation d'instruments de recherche ;
- le reconditionnement de fonds.

En 2022, ce chantier a permis de traiter plus de 4 000 cotes de tous supports, toutes époques confondues. Près de 1 000 cotes ont été supprimées et environ 2 700 ont été créées, décrites et rattachées au fonds auquel elles appartenaient.

Ce chantier des collections doit déboucher sur l'établissement d'un récolement général des fonds.

Publication des actes du colloque La Seine-et-Marne et Napoléon I^{er}

« Intimité, pouvoirs, mémoires » : l'intitulé de ce colloque résume la nature particulière des liens qui ont existé entre Napoléon et notre département. 200 ans après la disparition de l'Empereur, le territoire seine-et-marnais demeure marqué par l'exercice du pouvoir napoléonien et par les épopées militaires.

Le recueil publié par les Archives départementales reprend l'ensemble des communications données dans le cadre du colloque qui s'est tenu en octobre 2021 au château de Fontainebleau et aux Archives départementales de Seine-et-Marne. Il constitue un jalon supplémentaire pour les chercheurs désireux de mieux connaître le parcours de Napoléon I^{er} et la mémoire seine-et-marnaise du Premier Empire.



Direction des affaires culturelles (DAC)

Bicentenaire de la naissance de Rosa Bonheur

Née le 16 mars 1822 à Bordeaux, Rosa Bonheur, célèbre peintre animalière, femme libre et pionnière de la cause féministe, fut célèbre en son siècle, fait rare qui lui permit de vivre de son art et d'acquérir en 1859 le château de By situé sur la commune de Thomery. Labellisé Maison des illustres par le ministère de la Culture en 2011, il est la propriété de Katherine Brault depuis 2017.

La célébration du bicentenaire de la naissance de Rosa Bonheur a eu lieu sur l'ensemble de l'année 2022. Elle a débuté avec le lancement, le 4 mars 2022 au château de By, d'un timbre-poste dédié aux commémorations.

Le château Rosa Bonheur a proposé deux expositions en partenariat étroit avec le Département :

- « Le musée des œuvres disparues », du 8 mars au 28 août ;
- « Rosa Bonheur intime », du 17 septembre 2022 jusqu'en mars 2023.

Un catalogue de chacune des expositions a été édité. Le château a accueilli près de 50 000 visiteurs sur l'année 2022.

Côté média, le succès a été retentissant, avec la création et/ou la diffusion :

- du film-documentaire « Rosa Bonheur, Dame nature », réalisé par Gregory Monro et produit par Olivier de Bannes (O2B films), soutenu par le Département. Deux avant-premières ont été organisées en Seine-et-Marne avant sa diffusion le 9 décembre sur France 5 ;
- d'un numéro de *Secrets d'histoire* « Rosa Bonheur, la fée des animaux », le 24 octobre 2022 sur France 2, qui a réuni plus de 1,5 million de téléspectateurs ;
- d'un épisode de *Maisons et hôtels de légende* « Château Rosa Bonheur, le génie n'a pas de sexe », le 12 mars 2023 sur France 2, qui a remporté un grand succès et a drainé de nouveaux visiteurs vers Thomery.

De même, le Théâtre de l'Âne Vert de Fontainebleau a créé une pièce « Rosa Bonheur et l'atelier de By » destiné à tous les publics.

Cette année de commémorations a également été l'occasion de proposer une offre pédagogique aux établissements seine-et-marnais dans le cadre du Parcours collégien.



Tremplin 2021-2022

Pour sa 4^e édition, ce sont plus de 90 groupes et artistes provenant de l'ensemble du territoire qui ont répondu à l'appel à projets.

La lauréate du tremplin 2022 est Chiara Foschiani, jeune artiste évoluant dans la musique électro pop. Le 2^e prix, mention spéciale pour le texte, a été attribué à Benjamin Jame ; le 3^e prix à Cavalecavale pour la

prestation scénique. Enfin les 12 classes de 6 collèves inscrites ont décerné le Prix coup de cœur collégiens à Lil Yan.

La soirée de remise de prix s'est tenue au théâtre de Chelles le 14 mai, ponctuée par le concert de Chilla, qui a rassemblé plus de 250 spectateurs.

Direction des sports (DS)

Sport scolaire

Suite aux orientations politiques données par le Président et la vice-présidente en charge des sports, le développement du soutien au sport scolaire a fait l'objet d'études :

- sur une évolution des critères de soutien à la Direction départementale UNSS et aux associations sportives UNSS présentes dans chaque collège ;
- dans le cadre de l'accès au haut niveau, des rapprochements ont été effectués entre l'Inspection académique, les comités sportifs départementaux et les clubs de haut niveau afin de favoriser la mise en place de Classes à horaires aménagés (CHA) ou de Sections sportives scolaires (SSS).

La mise en place des nouvelles orientations devrait aboutir au cours de l'année 2023.

Développement du para-sport

Le recrutement au 1^{er} juillet 2022 d'un chargé de mission de territoire, référent sport et handicap, a permis de poser les contours de la future politique de soutien en faveur du développement du para-sport en Seine-et-Marne : handisport [pour le handicap physique] et sport adapté [pour les handicaps cognitifs].

Des contacts transversaux ont été établis notamment avec la Direction de l'autonomie, la MDPH, les PAT (Points d'accueil territoriaux) et les MDS afin de comprendre les enjeux, les freins et les possibilités d'évolution pour favoriser la pratique de toutes les personnes en situation de handicap, dans un rayon de 10 km autour de leur lieu de vie.

Les problématiques de transport, de formation des encadrants ou encore de rapprochement de l'offre et de la demande sont au cœur des actions portées par le Département mais également au niveau de la Conférence régionale du sport et de la Conférence des financeurs d'Île-de-France.

Seine-et-Marne, en route vers les Jeux

Le recrutement d'un chargé de mission olympique au 1^{er} septembre 2022 a permis de dynamiser les actions entreprises précédemment dans le cadre de l'accueil des J.O.P. Paris 2024, notamment les trois Team77 équipements, volontaires et athlètes qui ont trouvé leur aboutissement au cours de l'année 2022.

La fin de la formation des 173 volontaires et la mise en place de la Team77 athlètes en faveur de 24 espoirs de qualification aux JOP et pour certains de médailles, ont montré la volonté du Département de s'investir pleinement dans cette dynamique.

Un travail spécifique a également été mené sur la dynamisation des Centres de préparation aux Jeux et sur l'acquisition de billets pour les futures épreuves, au bénéfice des Seine-et-Marnais.

La préparation du dispositif « Seine-et-Marne, en route vers les Jeux » permettra, dès mars 2023, d'animer le territoire jusqu'en juin 2024, avant de conclure par le « Relais de la Flamme » en juillet.



Direction des collèges, de l'éducation et de la jeunesse (DCEJ)

Plan départemental de lutte contre le harcèlement scolaire

Construit dans le cadre de comités techniques pluridisciplinaires associant l'Education nationale et d'autres acteurs extérieurs à la collectivité, le plan départemental de lutte contre le harcèlement se veut complémentaire du programme PHARE mis en place par l'Éducation nationale. Parmi les dispositifs mis en place :



- **salle de confiance** : cet espace est un lieu neutre où les collégiens peuvent se retrouver et évoquer leurs difficultés personnelles ou scolaires auprès d'autres élèves ou d'adultes. La première salle de confiance aménagée par le Département a ouvert en octobre 2022 au collège Gérard-Philippe de Villeparisis. Deux volontaires en service civique recrutés par le Département s'emploient à la faire vivre en y proposant des ateliers et des échanges. Des salles de confiance seront aménagées dans tous les nouveaux collèges seine-et-marnais ;
- **sensibilisation des agents départementaux des collèges** : le Département a organisé en novembre 2022 quatre demi-journées sur le thème du harcèlement scolaire à destination des 1 500 agents départementaux des collèges ;

- après avoir expérimenté différents ateliers de sensibilisation en 2022 dans 18 collèges, le Département a décidé de sensibiliser toute une classe d'âge, sur les années scolaires 2023/2024 et 2024/2025 via un marché public avec un prestataire ;
- création d'un prix départemental de lutte contre le harcèlement scolaire.

Le dispositif « médiateurs pour le climat scolaire »

Dans le cadre du bouclier de sécurité, le Département a décidé de constituer une équipe de médiateurs implantés dans les collèges afin d'améliorer la qualité du climat scolaire et de lutter contre le décrochage scolaire. Huit médiateurs ont été recrutés en juin 2022 et quatre en septembre. Tous ont été formés à la médiation par l'association France médiation.

Leurs missions sont variées : actions de sensibilisation, régulation des situations de tension, médiation et gestion de conflits. Leur action s'inscrit - dans une logique de complémentarité avec celles des autres professionnels de l'Éducation nationale, dans le respect des missions et périmètres d'intervention de chacun et en cohérence avec le projet d'établissement.

Implanté chacun dans un district, découpage administratif du territoire par l'Éducation nationale, ils sont dans un premier temps intervenus dans un seul collège mais sont désormais affectés dans trois établissements à raison d'une journée et demi par semaine.

L'expérimentation mise en place sur l'année 2022/2023 sera reconduite en 2023/2024 après l'évaluation.



Direction des sports

ÉCOLES MULTISPORTS

8 422 ENFANTS
DE 4 À 12 ANS
accueillis par **59** écoles*

ASSOCIATIONS

855 SPORTIVES
soit **127 364** LICENCIÉS
pour un soutien de
837 344 €

MANIFESTATIONS SPORTIVES

313 870 €

DE SOUTIEN
pour 165 manifestations**

* année scolaire 2022/2023

** en 2022

DGAE

FONDS DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

1 172 929,73 €

versés en 2022 dans le cadre
de l'accompagnement
aux projets touristiques

Direction des collèges, de l'éducation et de la jeunesse

12 301 BÉNÉFICIAIRES DE
« CANTINEO 77 »
aide à la restauration scolaire
(au 2^e trimestre 2022/2023)

73 953 COLLÉGIENS,
dont **1 843** en SEGPA
Section d'enseignement
général et professionnel adapté***

804 VISITES
effectuées par le bureau technique
de la DCEJ dans **127** collèges

139 PROJETS LOCAUX
financés par la DCEJ
dans le cadre du Parcours collégien

*** rentrée 2022

Direction des affaires culturelles

925 979 €

D'AIDE À L'ENTRETIEN
ET À LA RESTAURATION
DU PATRIMOINE PUBLIC

4^e ÉDITION DU FESTIVAL
EMMENEZ-MOI

13 SITES

28 PARTENAIRES

205 RENDEZ-VOUS

10 104 VISITEURS

Villages caractère

7 RENOUVELLEMENTS

56 STRUCTURES
DE DIFFUSION
SUBVENTIONNÉES

(théâtre, centres culturels,
lieux de diffusion)

104 DOSSIERS
INSTRUITS

des enseignements artistiques
et pratiques amateurs (écoles de musique,
danse, théâtre, etc.)

pour **787 250 €**

65 FESTIVALS
ET MANIFESTATIONS

soutenues pour

459 130 €

**MÉDIATHÈQUE
DÉPARTEMENTALE**

69 CLASSES

28 COLLÈGES

ont bénéficié d'actions dans le cadre
du « Parcours Collégien »
(À Tout Doc, Écoutes Actives, À Voix Vives,
Cycle Science et résidences)

Direction des archives départementales

43 KILOMÈTRES
de linéaires d'archives

142 000 DOCUMENTS D'ARCHIVES
papier communiqués

7 435 000 DOCUMENTS CONSULTÉS
sur le site internet des archives

85 000 DOCUMENTS
ont été numérisés



DGAA

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE **DE L'ENVIRONNEMENT,
DES DÉPLACEMENTS ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**



En 2022, la DGAA a poursuivi son engagement fort au service des politiques du Département concourant à l'aménagement de son territoire, notamment avec des projets de grande envergure comme le transfert des routes nationales 4 et 36, l'ouverture d'un nouveau collège à Chelles ou la poursuite du TZen2.

En pilotant plus de 80 % du budget d'investissement de la collectivité, les équipes œuvrent au quotidien pour la qualité de vie des Seine-et-Marnais avec le programme de rénovation des collèges, l'exploitation et l'entretien des 4 320 km du réseau routier départemental, ou encore, le déploiement du bouclier de sécurité.

Soucieuse d'un développement harmonieux du territoire, la DGAA met également son ingénierie au service des collectivités locales en les accompagnant financièrement et techniquement dans leurs opérations d'aménagements ou d'adaptation aux enjeux environnementaux.

Direction de l'architecture, des bâtiments et des collèges (DABC)

Le Département affirme son soutien prioritaire à l'éducation en consacrant un budget important aux bâtiments des collèges pour y garantir un accueil dans des locaux sécurisés, modernes et agréables : plus de 82 M€ de dépenses en investissement et plus de 18,5 M€ en fonctionnement.

Trois opérations livrées à la rentrée scolaire 2022 :

LE COLLÈGE LA MARE-AUX-CHAMPS À VAUX-LE-PÉNIL FAIT PEAU NEUVE

Construit en 1968, le collège La Mare-aux-Champs a bénéficié au début des années 1990 d'une reconstruction partielle pour accueillir la restauration, l'administration, le centre de documentation et quelques salles de classes. L'opération achevée en 2022 a concerné la reconstruction des bâtiments d'origine et la rénovation importante des bâtiments existants.

800 élèves **21,2** M€

EXTENSION / RÉHABILITATION DU COLLÈGE DENECOURT À BOIS-LE-ROI

En réponse à l'évolution croissante des effectifs et du nombre de rationnaires, associée à des locaux existants peu fonctionnels et plus aux normes, le Département a pris la décision d'agrandir le collège, de réaliser une nouvelle demi-pension plus spacieuse et de procéder à une réhabilitation des locaux existants.

700 élèves **16,5** M€

UN NOUVEAU COLLÈGE SIMONE-VEIL À CHELLES

Le secteur de Chelles connaît une augmentation démographique significative due aux récentes opérations immobilières livrées ou en projet. Il est situé à proximité de grands pôles d'activités tels que Paris, Marne-la-Vallée ou encore l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle augurant une croissance forte des effectifs scolaires et rendant nécessaire la construction d'un nouveau collège.

Cinquième collège de la commune et 129^e collège public du département, ce nouvel établissement édifié à l'ouest de la ville dans le quartier de la Noue Brossard accueille dès cette année les collégiens de 6^e.

800 élèves **23** salles d'enseignement
650 RATIONNAIRES
à **899** DEMI-PENSION **28** M€
6 852 M²

Mise en accessibilité de la salle des séances de l'Hôtel du Département à Melun

D'importants travaux d'aménagement se sont tenus de juin à septembre 2022, afin de permettre l'accessibilité aux personnes en situation de handicap de la tribune du Président, de l'amphithéâtre ainsi que de la zone accueillant les services. Les travaux ont nécessité des reprises structurelles lourdes, la création d'une rampe

ainsi que la fabrication sur mesure de meubles.

Projet mené par le service des bâtiments de la DABC, avec le concours de l'agence d'architecture ABDPA et en étroite concertation avec la DSIN et la DMGS.

Direction de l'aménagement et du développement des territoires (DADT)

Mise en place du volet Aides aux communes et EPCI du Bouclier de sécurité

En décembre 2021, dans le cadre de sa stratégie de Bouclier de sécurité, le Département a mis en place un fonds d'aide à destination des collectivités pour participer à la modernisation des équipements des polices municipales et au développement de la vidéo-protection.

Confiée à la direction de l'aménagement et du développement des territoires (DADT), la mise en œuvre de ce nouveau dispositif a pour but d'aider les communes et EPCI, dans le financement de leurs projets. Un guide de la vidéo-protection a été élaboré et un comité de pilotage composé d'élus examine les dossiers pour les proposer en Commission permanente. En parallèle, un accompagnement des communes en ingénierie sur la vidéo-protection est possible via ID77.

Contribution départementale à l'élaboration du SDRIF-E pour faire entendre la voix des territoires

Dans le cadre de la révision du Schéma Directeur de la Région Île-de-France (SDRIF), les collectivités ont été invitées à identifier les enjeux de leur territoire à horizon 2040. Le Département a bâti sa contribution début 2022 en lien avec les EPCI, puis a coordonné les besoins de développement relayés par chaque territoire : deux conférences territoriales organisées en septembre et novembre ont permis aux EPCI d'exprimer les principaux enjeux de leur territoire auprès de la Région.

Seine-et-Marne Ensemble : mise en place de 3 groupes de travail thématiques

Réunissant le Département et 37 communes du Nord-Ouest seine-et-marnais situées dans l'aire d'influence de l'aéroport de Paris CDG, l'association Seine-et-Marne Ensemble a pour objet l'élaboration d'une vision partagée de l'aménagement et du développement territorial.

En 2022, trois groupes de travail avec les élus ont été mis en place sur la problématique des inondations, le thème des mobilités et le SDRIF-E. Dans ce cadre, il a notamment été décidé de mettre en place un Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS) pour lutter contre les inondations.

Révision du règlement des Contrats ruraux

La volonté conjointe du Département et de la Région d'augmenter le plafond des contrats ruraux, de 370 000 € à 500 000 € HT, a été l'occasion de faire évoluer le règlement de ce dispositif, approuvé par l'Assemblée départementale le 17 juin 2022. Les autres modifications portent sur :

- le financement des aménagements réalisés par les communes sur les routes départementales, en agglomération, hors couche de roulement ;
- l'augmentation possible de la durée du contrat, de 3 à 5 ans ;
- l'adoption du contrat par le Département en première instance, puis par la Région.

Direction des transports (DT)

Électrification de la ligne Paris-Troyes

Les travaux d'électrification du tronçon Paris-Longueville/Provins/Nogent se sont terminés mi 2022 avec la mise sous tension des caténaires et les essais de circulation, pour une mise en service en novembre 2022.

L'électrification permet l'utilisation du matériel « Francilien », totalement électrique, remplaçant l'AGC bi-mode. Plus fiable et plus capacitaire, il améliore l'exploitation de la ligne P et sa désaturation. Le Département a cofinancé cette phase pour 3,06 M€.

L'électrification du tronçon Nogent-sur-Seine à Troyes se poursuit : les études de projet ont été engagées et doivent s'achever début 2024. Les travaux pourraient démarrer dès 2023 pour une livraison en 2029.

Des opérations gérées et financées par le Département

- **Lagny-Val d'Europe** : étude d'amélioration du fonctionnement de la ligne 42 du réseau Pep's. Approfondissement des études PRO/DCE d'aménagements de voirie sur la RD 231 par le CD77 en 2022. Coût des travaux estimé à 2,4 M€ TTC.
- **SME 20** : lancement d'une étude d'amélioration du fonctionnement de la ligne. Phases de diagnostic et propositions d'aménagement de voirie pour les bus ou d'optimisation de la desserte. Coût de l'étude d'environ 70 K € TTC.

Un suivi très attentif par le Département des transports sur le territoire

- **Bus Bords de Marne (BBM)** : création d'un site propre entre Chelles et Val de Fontenay. Le Département est partenaire des études de schéma de principe et participe pour plus de 250 000 € soit 10 %.
- **Électrification la Ferté-Milon** : réactualisation des études schéma de principe en 2021-2022. Le Département est partenaire/facilitateur.
- **Transport scolaires méridiens** : pour compenser le désengagement d'Île-de-France Mobilités, le Département a décidé de prendre en charge l'organisation des transports scolaires du midi.

Tzen 2

SECTEUR SÉNART

Les travaux du site propre se poursuivent comme prévu dans le centre de Savigny-le-Temple reliant le premier tronçon déjà en service à la gare de Savigny-Nandy. Après une période d'essai, la ligne 31 du réseau Sénart Bus empruntera le site propre à compter de juillet 2023 et préfigurera le fonctionnement du futur Tzen 2 entre Carré Sénart et la gare de Savigny-Nandy.

Les prochaines étapes consistent au réaménagement de la place du 19 mars 1962 à Savigny-le-Temple au printemps 2023 et la partie Est de l'Avenue de l'Europe vers la zone commerciale.

SECTEUR MELUN

Les études de projet ont été finalisées fin 2022, pour un lancement des travaux préparatoires à l'arrivée du Tzen 2 en 2023.

Les travaux préparatoires débuteront fin mars 2023 sur l'Avenue Thiers et mi-2023 au Nord de Melun (RD 605) pour les réseaux concessionnaires (assainissement, gaz, télécommunications, etc.). Les travaux de voirie départementaux débuteront en 2024.



Direction de l'eau, de l'environnement et de l'agriculture (DEEA)

La gestion du risque inondation et sécheresse : la charte Natur'EAU77, nouvel outil partenarial pour la maîtrise des ruissellements

Dans le cadre du Plan départemental de l'eau, un groupe de travail a été initié afin de répondre aux nouvelles attentes du territoire en matière de gestion de l'eau en ville.

Ces réflexions se sont concrétisées par la charte Natur'EAU 77, signée le 30 septembre 2022 au Congrès des Maires et Président d'EPCI de Seine-et-Marne par : le Département, l'État, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, l'Association des Maires et des Présidents d'Intercommunalités de Seine-et-Marne, les 5 structures porteuses de Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE), l'EPA Marne-EPA France, l'EPA Sénart, Aménagement 77 et l'Union sociale pour l'habitat d'Île-de-France.

Cette charte est associée à un plan d'actions détaillé. Dès sa signature, les services de la DEEA et de la DABC se sont mobilisés au sujet de la désimperméabilisation des cours de collèges, et ceux de la DADT ont pris en compte les recommandations pour l'accompagnement des Communes en matière d'aménagement.

Une Déclaration d'Utilité Publique pour l'aménagement d'un ENS

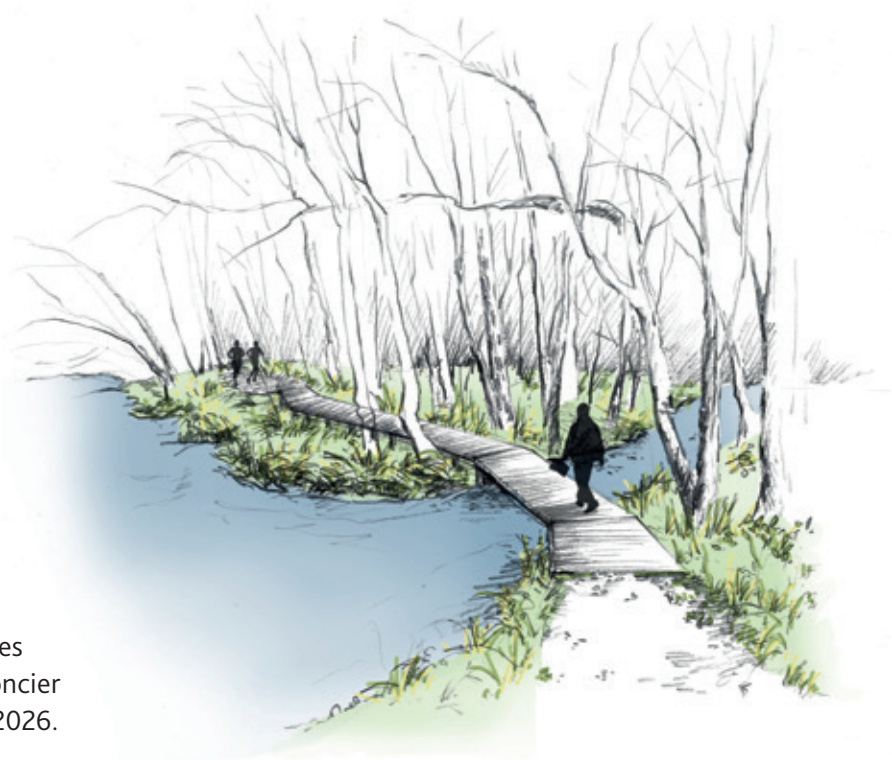
L'ENS « Le marais du Lutin » est l'un des deux sites désignés pour faire l'objet d'un aménagement en vue de son ouverture au public. L'engagement d'une procédure de déclaration d'utilité publique (DUP) s'est concrétisé en 2022 avec la consultation du public. En effet, la localisation et le caractère exceptionnel de ce site classé, à la confluence du Loing et de la Seine, rendent incontournables cette procédure pour, à terme, disposer du foncier nécessaire à l'ouverture au public prévue d'ici 2026.

Les dépôts sauvages de déchets : le Département se mobilise

Le Département a souhaité renforcer son action de lutte contre les dépôts sauvages avec la création d'une démarche territoriale intitulée « Observatoire des dépôts sauvages » allant au-delà de la seule question de la résorption des dépôts sauvages sur le patrimoine public départemental. Elle vise à créer une véritable dynamique seine-et-marnaise autour du Département.

Trois axes définis en 2022 seront mis en œuvre en 2023 :

- la création d'une base d'enregistrement centralisée des dépôts sauvages signalés ;
- la fédération d'un réseau d'acteurs autour d'un diagnostic commun et la mise en lumière des bonnes pratiques et synergies possibles ;
- le renforcement des actions de collecte des dépôts sauvages déposés le long des routes départementales avec la direction des routes.



Direction des routes départementales (DR)

Transfert des routes nationales 4 et 36

Dans le cadre de la loi 3DS du 21 février 2022, le ministre des Transports a entériné le transfert des routes nationales RN 4 et RN 36, dans le réseau routier départemental seine-et-marnais au 1^{er} janvier 2024.

Ce transfert permettra au Département de mettre en œuvre sur les 108 km de ces deux axes un programme d'action ambitieux avec pour objectifs de :

- garantir la viabilité du réseau et la sécurité des usagers ;
- améliorer la qualité de service à travers un effort continu sur l'entretien du patrimoine routier et la propreté ;
- réaliser sans tarder les aménagements nécessaires pour garantir un haut niveau de service ;
- développer les synergies entre les transports en commun et le réseau routier mis à disposition pour développer l'usage multimodal de la route ;
- améliorer la performance environnementale et réduire les nuisances : assainissement, végétalisation, enrobés phoniques.

L'année 2022 a été consacrée au chiffrage et études de remises en état de ces routes par la sous-direction des grandes opérations. Les discussions engagées avec les services de l'État ont permis d'estimer un droit à compensation de l'ordre de 4,9 M€ par an pour leur entretien. Les travaux de rénovation sont programmés dès le début 2024 pour une période de trois ans.

Réfection du pont d'Annet-Sur-Marne RD 45

Construit par Eugène Freyssinet (1879-1962, ingénieur français), ce pont fait partie d'une série de six ponts semblables construits sur la Marne jusqu'en 1950, ancêtres de tous les ponts modernes en béton précontraint.

Dans le cadre de la surveillance opérée sur l'ensemble des ouvrages d'arts du réseau routier seine-et-marnais, l'inspection détaillée a mis en évidence des pathologies importantes nécessitant une réhabilitation complète : réfection de l'étanchéité, recalage de l'ouvrage pour qu'il retrouve sa forme originelle, réparation des bétons et renforcement de la structure.

Parallèlement à ces travaux, une voie verte a été réalisée entre l'île de loisirs de Jablines et Annet-sur-Marne en mettant le pont en alternat (feux tricolores).

Montant des travaux : 1 M€

Sécurisation de l'intersection RD 637 / RD 50 (Perthes-en-Gâtinais / Fleury-en-Bière)

Réalisation d'un passage souterrain à gabarit réduit pour sécuriser la traversée piétons/cycles sous la RD 637, avec des pistes de raccordement à la RD 50 et aménagement d'un carrefour giratoire au droit de l'intersection.

Montant de l'opération complète : 4,5 M€

Les travaux de création du passage souterrain ont été réalisés de mai 2022 à février 2023. Ceux correspondant au giratoire sont programmés au 1^{er} semestre 2023.





DT

233 CIRCUITS SPÉCIAUX
SCOLAIRES

pour 12 843 élèves
pour 9,9 M €

40 567 BÉNÉFICIAIRES
DU FORFAIT
IMAGINE'R
SUBVENTIONNÉS
collégiens et boursiers lycéens
pour 10,1 M €

107 928 TRAJETS PAM
(pour aider à la mobilité)
pour 6,7 M €

14 462 CARTES AMÉTHYSTE
délivrées pour 3,2 M €

Budget
de

2 M €

**14 LIGNES
SEINE-ET-MARNE
EXPRESS
ET LE CITALIEN**

2 222

**ÉLÈVES EN SITUATION
DE HANDICAP TRANSPORTÉS**

au 30 juin 2022 pour 13 M €

DR

56 597 923,82 M €

221 km

**DE COUCHES DE ROULEMENT
RÉHABILITÉES**

soit **108 000** tonnes d'enrobés

928 000 m² SURFACE ENDUITE

61 OUVRAGES D'ART RÉHABILITÉS

85 TONNES DE PEINTURE
pour marquage au sol

+ 2 000 D'INTERVENTIONS
sur le réseau routier départemental dans le cadre des astreintes

**+ 1 000 ENSEMBLES DE
PANNEAUX DE SIGNALISATION
DIRECTIONNELLE**
remplacés

DADT

POLITIQUE CONTRACTUELLE

au cours de l'année 2022
ont été adoptés et signés :

3 CID
pour un total de 1,21 M €

33 FAC
Pour un total de 22,48 M €

209 FER
pour un total de 4,50 M €

24 DOSSIERS
exceptionnellement financés
au titre des amendes de police
pour un montant de 0,64 M €

44 CONTRATS RURAUX
pour un total de 5,95 M €

1 DOSSIER
au titre du Fonds d'aménagement 1 M €

97 DOSSIERS
au titre du Bouclier de sécurité
pour un montant de 1,454 M €

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

réalisé par le réseau d'initiative
publique sem@fibre77
de Seine-et-Marne Numérique.

OBJECTIF 2023

312 000
PRISES À DÉPLOYER

+ 13 % DE TAUX DE COMMERCIALISATION
par rapport à l'engagement initial de 2014

FIN 2022

262 000
PRISES DÉPLOYÉES

84 % DE TAUX DE DÉPLOIEMENT

environ **55 000 PRISES OUVERTES**
à la commercialisation sur l'année

134 000 ABONNÉS RACCORDÉS
À LA FIBRE par les opérateurs
en fin 2022
soit **51 % DE TAUX
DE COMMERCIALISATION**
(28 % sur 1 an)

DEEA

LABORATOIRE

6 187 ÉCHANTILLONS EAU
analysés en 2022 malgré
la cyberattaque
(quasi similaire à 2021)

311 ÉCHANTILLONS AIR
lancement pour les collèges

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

**41 UNITÉS DE
METHANISATION**
en Seine-et-Marne

**12 STATIONS PUBLIQUES
D'AVITAILLEMENT**
au Bio GNV grâce à l'animation
territoriale du Département

**93 % DE LA POPULATION
COUVERTE**
par un service France Rénov (SARE),
le reste est traité par d'autres
départements

SENSIBILISATION À LA NATURE VALORISATION DES ENS

**1783 PARTICIPANTS
ANIMATIONS
DANS LES ENS**
hors Bombon géré par la FDC
et le Vélorail (tourisme)

94 SORTIES ORGANISÉES

EAU

**146 DE SUBVENTIONS
ACCORDÉES**



traitées dans le domaine de l'eau
(assainissement, rivières et eau potable)
pour **14,80 M€**

AGRICULTURE

32 DOSSIERS DE CONTRATS

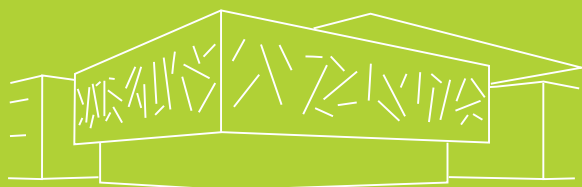
« Mesures agro-environnementales
et climatiques » souscrits au titre
de la campagne 2022-2026 pour
un montant de **81 603 €**

**22 DOSSIERS
INVESTISSEMENTS
ENVIRONNEMENTAUX**

pour un total de **82 031 €**

**18 ÉVÉNEMENTS
ORGANISÉS**

DABC



129 COLLÈGES

**100 BÂTIMENTS
DÉPARTEMENTAUX**

98,7 M €
POUR LES COLLÈGES

80,6 M € en investissement
et **18,1 M €** en fonctionnement

10,9 M €
**POUR LES BÂTIMENTS
DÉPARTEMENTAUX**

6,2 M € en investissement
et **4,7 M €** en fonctionnement

innovant,
pour exercer un **métier**
passionnant!

nt s'engage dans une politique pour l'emploi

Médecin

contrôleur
de gestion

Chargé de
recrutement

travailleurs
sociaux

Ingénieur
développeur

Architecte
informaticien

de
communication



Définir
Le monog
les contou
en fonction



Recher
Le Dépar
ses nouv
quel que
d'études
Rejoigne
un métier

entre
ous se
strati
épart
de recr
un entr

Accu
fous s
e vot
gnor
cc



DGAR

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE
DE L'ADMINISTRATION ET DES RESSOURCES



Soucieuse d'accompagner efficacement les ambitions de la collectivité, la direction générale adjointe de l'administration et des ressources (DGAR) contribue à la modernisation de l'administration via le portage de projets structurants et innovants. Fonction ressources, elle a un rôle stratégique à jouer dans la bonne mise en œuvre des politiques publiques et l'anticipation des évolutions institutionnelles et techniques.

Elle a non seulement à cœur d'accompagner les directions métiers dans leurs missions, en jouant pleinement son rôle de conseil, de sécurisation des actes et procédures dans une logique de maîtrise du risque, mais aussi d'être force de proposition afin de permettre à l'administration de disposer de services de qualité, innovants et efficaces.

Actrice de la transformation du dialogue et de la performance, la DGAR s'est particulièrement illustrée en 2022 par la mise en œuvre de mesures RH structurantes en faveur des agents.

Cyberattaque

Le 6 novembre 2022, le Conseil départemental a été victime d'une cyberattaque de grande ampleur, malgré les nombreuses actions engagées afin de prévenir tout risque d'attaque. Le Département a été contraint de couper ses réseaux pour protéger les données et isoler son système informatique. Sans attendre, la direction des systèmes d'information et du numérique (DSIN) s'est entièrement mobilisée afin d'évaluer les préjudices et d'en limiter les conséquences.

Deux phases ont ponctué le chantier de reprise.

- **Une phase de restauration des données** avec restauration des sauvegardes et reconstruction d'un SI plus sécurisé, pour garantir à sa réouverture un environnement de plus solide et en capacité de répondre aux nouvelles menaces.
- **Une phase de mise en place de solutions alternatives** de circonstance qui s'incarnent au travers :
 - d'un volet équipement, avec un travail de vérification des PC fixes et portables et la mise en place d'un grand plan de remplacement de notre parc informatique avec la dotation de plus de 750 ordinateurs portables ;
 - de l'installation de microsoft office 365 pour que les agents retrouvent une adresse email, un calendrier et des espaces de travail partagés ;
 - de la mise à disposition rapide d'une connexion à internet (Clé 4G, réouverture du Wifi, partage de connexion, etc.).

En parallèle, les agents ont dû faire face à cette crise inédite en organisant sans délai la continuité d'activité. Cela s'est notamment traduit par :

- la rédaction de plans de continuité d'activité zéro numérique ;
- une organisation en mode dégradé et l'adaptation de nos pratiques ;
- le redéploiement ponctuel d'agents en fonction des besoins les plus urgents ;
- une organisation ad hoc avec nos partenaires (paierie, DGFIP, Préfecture, CAF, etc.).

Par ailleurs, l'un des enjeux majeurs de la gestion de crise résidait dans une communication efficace et adaptée aux différentes cibles.

- **Informers les instances extérieures :**

- un **dépôt de plainte** a été effectué le lundi 7 novembre 2022, dépôt suite auquel, la section cyber du parquet de Paris a ouvert une enquête ;
- une information a été faite auprès de l'ANSSI et de la CNIL par le DPO.

- **Communiquer auprès de nos partenaires et des usagers :**

- conférences et communiqués de presse dans le respect des recommandations de l'ANSSI sur les informations communicationnelles ;
- information sur le site du Département avec des points de situation réguliers et la mise à disposition d'une liste de contacts joignables à destination des usagers ;
- affichages physiques sur les sites.

- **Restaurer la communication avec nos agents :**

- création d'un portail web agents comportant l'ensemble de l'actualité « SI, RH, Moyens généraux et administratives » ;
- mobilisation de vecteurs et supports de communication variés (emails d'information, capsules vidéos, courrier, affiches sur les sites, supplément dans le magazine interne, etc.) ;
- organisation de webinaires d'information en ligne et en présentiel.

- **Informers les collectifs de direction et syndicaux :**

- réunions hebdomadaires du CHSCT exceptionnel ;
- réunions quotidiennes de crise en présence du comité de direction générale, de la DSIN et du cabinet du Président ;
- réunions hebdomadaires exceptionnelles des directeurs.

Direction des affaires juridiques et patrimoniales (DAJP)

Instauration d'un comité de pilotage bâtiminaire

L'année 2022 a été marquée par l'instauration d'un comité de pilotage bâtiminaire, en complément du comité de gestion du patrimoine pré-existant.

En étroite collaboration avec la DABC, la DAJP a porté à la connaissance de cette instance à la fois les dossiers stratégiques en cours, l'état de biens départementaux dont certains ont pu faire l'objet d'arbitrages (création d'un 5^e collège à Melun sur le site de l'ancien IUFM), l'état d'avancement des différents projets fonciers et immobiliers répondant aux besoins des directions métiers mais aussi des problématiques internes liées notamment aux relocalisations de directions, rendues nécessaires par la hausse d'effectifs dans certaines directions, avec parfois l'opportunité d'expérimenter de nouveaux aménagements (espaces de coworking). Cette nouvelle instance de gouvernance a aussi eu l'occasion d'examiner le projet de création d'un Leclerc drive en lien avec la reconstruction du centre routier à la Ferté-sous-Jouarre ; projet qui a été obtenu par

un mécanisme juridique particulier consistant en un échange foncier prévoyant de surcroît un déclassement du domaine public par anticipation.

Sensibilisation à la loi 3DS

Les principales dispositions de la loi du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale dite « 3DS » ont été présentées à une centaine d'agents intéressés à l'occasion d'une conférence dédiée et celles portant plus spécifiquement sur la prévention des conflits d'intérêts ont fait l'objet de deux sessions d'information auprès des élus départementaux.

Direction de l'achat public (DAP)

Organisation du premier salon de l'achat public en Seine-et-Marne

La direction de l'achat public a piloté l'organisation du premier « Salon de l'achat public » le 9 novembre à Meaux.

Cet évènement ambitionne de développer l'attractivité de la commande publique de la collectivité en donnant de la visibilité aux entreprises sur ses démarches achats et sur la programmation de ses marchés.

Les stands, les 2 tables rondes et les ateliers sur les thèmes de l'accès des entreprises à la commande publique seine-et-marnaise ont permis de riches échanges avec les (quelques) 150 participants.

Développer la culture de l'achat public au sein de la collectivité.

La DAP a dispensé en interne 149 journées de formation dans l'objectif de poursuivre la dynamique de structuration de la politique achat départementale.

Au-delà de l'enjeu de sécurisation de la commande publique, il importe d'œuvrer à la déclinaison d'une politique efficiente en matière d'achats afin non seulement d'optimiser la commande publique via l'identification de stratégies d'achats performantes, au meilleur rapport qualité/coût, mais aussi d'identifier des leviers d'action opportuns en faveur du développement économique local, durable et social.

Les nouvelles thématiques proposées telles que les achats informatiques, les achats de faible montant, et l'achat auprès des prescripteurs, ont permis de continuer à diffuser les bonnes pratiques au sein du Département.

Direction des moyens généraux et de la sécurité (DMGS)

Évolution du service des relations à l'utilisateur

Pour améliorer la réponse à l'utilisateur, le service encourage désormais la mutualisation des missions d'accueil téléphonique et physique entre ses trois pôles d'activités, courrier, accueils et plateforme téléphonique.

À cet effet, le service a mis en place un programme spécifique d'accompagnement pour faciliter la montée en compétences des agents sur l'accueil téléphonique avec des formations en séances plénières ainsi qu'un tutorat entre agents seniors et agents mutualisés.

Cette mutualisation est un facteur de développement des connaissances entre les pôles sur les différents métiers de la relation usager. Outre le renforcement de la polyvalence des agents, on note une coopération accrue entre les équipes.

Le bénéfice le plus conséquent reste la réponse à l'utilisateur avec un effectif disponible plus important pour faire face à des volumes d'appels toujours croissants, sans impacter l'effectif global du service.

Déploiement d'une version modernisée d'Élise à 1 200 utilisateurs

Après des travaux préparatoires lancés dès 2021, l'année 2022 a été l'occasion d'une refonte et d'une modernisation totale de l'ergonomie d'ÉLISE avec des visuels totalement repensés (tableaux de bord avec widgets, simplification des commandes de l'application, augmentation des espaces de personnalisation pour les utilisateurs, etc.). Ces travaux ont été l'occasion d'une coopération étroite entre la DSIN et la DMGS.

Pour ce faire, le binôme DMGS/DSIN a mis en œuvre un calendrier de déploiement progressif sur 5 mois par DGA. L'accompagnement des utilisateurs a été renforcé avec plus de 12 sessions de formation en présentiel proposées aux utilisateurs référents des directions ainsi que des webinaires de démonstration.

Relocalisations et réaménagement des services

Piloté par la DAJP, le chantier des relocalisations de services a été l'opportunité pour la DMGS d'étoffer son offre en équipement mobilier en s'adaptant aux nouveaux besoins des métiers (coworking, tisanerie, etc.).

La rationalisation des achats est également un enjeu fort avec une politique de réutilisation du mobilier en stock afin de limiter la multiplication des achats.

La 1^{re} phase de relocalisation concernait la direction des finances au sein du bâtiment A, le service de l'observatoire, la direction du contrôle de gestion, de l'audit et de la mission Europe.

Direction des systèmes d'information et du numérique (DSIN)

La direction des systèmes d'information et du numérique, acteur de la transformation numérique, de la sécurisation des environnements de travail et de la modernisation des usages.

Place à Zoom

Une migration de l'outil de visioconférence vers Zoom a été opérée, du fait de l'arrêt de StarLeaf. Cette opération a nécessité de reconfigurer les comptes d'accès de réinstaller l'outil à l'ensemble des agents, et de remplacer le matériel dans les salles de réunion équipées, le tout, en un temps record.

Mise en place de l'outil de gestion des recrutements GESTMAX

Jusqu'à l'année dernière, les outils de recrutement consistaient en une somme de boîtes mail et un fichier Excel partagés. Compte tenu de la difficulté à les maintenir et les utiliser en simultané, la solution Gestmax a été retenue pour tout à la fois diminuer le temps de traitement des candidatures et permettre une meilleure collaboration entre les chargés de recrutement et les managers.

Agir pour la surveillance cyber

La solution EDR permet, grâce à l'intelligence artificielle, une analyse comportementale des équipements pour détecter le plus rapidement possible les tentatives d'attaque cyber. Avec le déploiement de cet outil, de premières mesures d'isolement peuvent ainsi être prises pour interrompre la propagation de l'attaque. La solution est couplée au MicroSOC opérée par Orange Cyber Defense, qui effectue une surveillance et une analyse des menaces grâce à une base de connaissance constituée de tous les incidents de sécurité remontés par leurs clients.

Finalisation du déploiement du Wifi dans les 129 collèges

Tous les collèges sont désormais équipés d'une couverture Wifi (en moyenne 30 bornes par collège) de l'ensemble des espaces pédagogiques, permettant une utilisation des chariots de portables installés dans le cadre de la plateforme d'accompagnement scolaire. En complément, un Wifi « invité » a été activé.

Remplacement de 1 600 PC portables et 2 400 PC fixes

Le parc pédagogique des collèges représente environ 29 500 PC : 15 000 fixes et 14 500 portables. En 2022, le Département a remplacé 2 400 PC fixes et 1 600 PC portables.

Remplacement des 129 serveurs de sauvegardes et de 900 vidéoprojecteurs interactifs

Afin de sécuriser les sauvegardes des collèges, les serveurs déployés en 2015-2016 ont été remplacés. Ainsi, on évite les pannes de disque dur et on augmente la capacité de stockage des sauvegardes.

Par ailleurs, le Département a remplacé 884 vidéoprojecteurs interactifs installés en 2013 et avant dans 25 collèges. Cette opération se poursuivra suivant la politique de renouvellement de ce type d'équipements (fixée à 9 ans).

Direction des ressources humaines (DRH)

2022 : année de mise en œuvre de nouvelles mesures RH structurantes en faveur des agents

Plusieurs mesures sociales ont été prises en fin d'année 2021 et mises en œuvre en 2022 au bénéfice des agents du Département. Ainsi, pour favoriser la souscription à une complémentaire santé, le Département participe désormais à hauteur de 50 % de la cotisation mensuelle à une complémentaire santé, dans la limite de 30 € bruts par mois.

Dans la même logique, le Département a pris en charge l'intégralité de l'augmentation des cotisations prévoyance, que le prestataire a appliqué à compter du 1^{er} janvier 2022.

En outre, le Département a mis en place la possibilité de monétiser les jours épargnés par les agents dans leur compte épargne temps. À l'occasion d'une campagne annuelle ou en cas de départ de la collectivité, il est possible d'indemniser les jours épargnés, au-delà du 15^e jour, par tranche de 5 jours et dans la limite de 15 jours. Ou, de convertir ces jours en points retraite.

Une action concrète d'envergure en faveur des agents : la refonte du RIFSEEP

Votée par les élus le 29 septembre 2022 avec une mise en œuvre au 1^{er} janvier 2023, la refonte du RIFSEEP s'inscrivait dans une triple logique :

- pouvoir valoriser engagement et investissement sur leurs postes des agents ;
- mieux reconnaître l'expertise et les compétences des agents ;
- attirer de nouveaux talents.

Mené tout au long de l'année 2022 à travers des groupes de travail et dans le cadre d'un dialogue social soutenu, ce projet a permis à la collectivité de disposer de marges de manœuvre réglementaires et financières nécessaires afin de répondre aux tensions actuelles du marché de l'emploi, tout en étant attractif pour les candidats et en fidélisant les agents.

Le Département a par ailleurs souhaité valoriser l'investissement des agents, qui au-delà de leurs missions, s'investissent sur des sujets à enjeux pour la collectivité : maîtres d'apprentissage, tuteurs, formateurs internes, assistants de prévention, responsables de site.

Temps de travail

Conformément à la loi du 6 août 2019 de transformation la fonction publique, le Département de Seine-et-Marne devait se mettre en conformité avant le 1^{er} janvier 2023 avec la réglementation nationale sur le temps de travail (1 607 heures attendues contre 1 554 heures observées)

Au-delà de la mise en œuvre de la loi, le Département a souhaité poursuivre plusieurs objectifs à travers cette refonte du temps de travail des agents :

- rendre le temps de travail des agents plus lisible et équitable ;
- prendre en compte, dans les conditions que permet la loi, la spécificité de certains métiers entraînant de la pénibilité.

La volonté du Département, confortée par les échanges avec les organisations syndicales, a été de maintenir l'organisation actuelle et pour ce faire, de partir sur l'hypothèse de réaliser une heure de travail supplémentaire par semaine, permettant par là-même de conserver un nombre de jours annuels de « repos » équivalent à celui dont les agents bénéficient jusqu'à aujourd'hui.

La durée annuelle du temps de travail au Département est ainsi fixée à 1 607 heures avec 3 cycles de travail. Deux cycles dérogatoires aux 1 607 heures ont été adoptés pour tenir compte de la pénibilité d'un certain nombre de métiers du département : 1 591 heures et 1 569 heures.

Des règlements spécifiques du temps de travail ont également été adoptés pour les agents dont la pratique professionnelle le nécessitait.



Prévention des violences externes

Un certain nombre d'agents publics, du fait de la spécificité de leurs missions et de leurs conditions d'exercice sont particulièrement exposés aux violences externes.

La collectivité a souhaité renforcer la démarche de prévention des violences externes auprès de ses agents afin de développer et d'accompagner le déploiement de moyens complémentaires à la politique de prévention des risques psychosociaux déjà en place. Cette démarche se développe dans le cadre d'un appel à projet du Fonds national de prévention animé par la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL). La direction des ressources humaines pilote l'action dans laquelle trois directions pré-identifiées sont parties prenantes :

- le service de relation aux usagers de la direction des moyens généraux et de la sécurité ;
- les accueils du public des musées et du Château de Blandy -les-Tours ;
- la direction des routes.

Il s'agit tout à la fois de poursuivre le développement de la protection de la santé physique et psychique des agents, de réaffirmer auprès de ceux-ci l'importance accordée à la prévention des violences usagers et de développer toutes les pratiques et actions mises en place dans l'ensemble des directions du Département, pour faire baisser le risque de violences externes.

Signature de la 4^e convention avec le FIPHFP

L'année 2022 a été marquée par la signature de la 4^e convention de partenariat avec le Fond d'insertion pour l'emploi des personnes handicapées de la fonction publique. Pour une durée de 3 ans, ce sont environ 500 000 euros qui sont accordés afin de permettre l'insertion et le maintien dans l'emploi des collaborateurs en situation de handicap. À ce budget s'ajoutent 500 000 euros, directement investis par le Département.

Vous êtes confronté(e) à une situation de violences au travail avec un usager ou un agent ?

LE DÉPARTEMENT *peut vous aider.*

Contactez le relais d'écoute
au **01 64 14 77 11** numéro interne

joignable du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Ce dispositif peut être saisi par tout agent
(victime présumée, auteur présumé ou témoin).

PORTAIL DES AGENTS

La fiche signalement agression est téléchargeable dans les procédures et documents de la direction des ressources humaines.

seine 77 & marne
LE DÉPARTEMENT

DMGS

Service support et maintenance

Pôle évènementiel

152 ÉVÈNEMENTS ORGANISÉS
ou avec la contribution du Pôle

70 000 km PARCOURS

77 PRÉPARATIONS EN RÉGIE
pour **5 340** personnes,
208 paquets de café,
soit **52** kilos !

Pôle technique

5 400 INTERVENTIONS DE MAINTENANCE

Service imprimerie

53,5 t DE PAPIER ACHETÉ

IMPRESSION :
1,4 million de pages noires
et **1,4 million** de pages en couleur.

Service auto-mobilités

85 VÉHICULES LÉGERS
commandés en une livraison en 2022

45 VÉHICULES VENDUS

Service relations à l'utilisateur

données incomplètes au regard de la cyberattaque

Plateforme téléphonique
(de janvier à septembre 2022)

109 203 appels traités
sur **263 677** sollicitations

Accueil Hôtel du Département

7 012 VISITEURS ACCUEILLIS
entre janvier et octobre 2022
293 086 PLIS AFFRANCHIS (COURRIER)
(de janvier à novembre 2022)

DAJP

52 CONTENTIEUX hors DGAS mode de gestion (% interne / avocats) en cours au 31 décembre 2021

- **11** CONTENTIEUX DITS « GÉNÉRAUX »
- **23** EN MATIÈRE DE RESSOURCES HUMAINES
- **18** CONTENTIEUX ASSURANCES (pris en charge par la pnas, assureur rc)

192 SINISTRES BÂTIMENTAIRES
dont **169** dans les collègues

DAP

48% DU MONTANT DES ACHATS réalisés auprès d'entreprises 77

30% DE CLAUSES SOCIALES

41% DE CLAUSES ENVIRONNEMENTALES

DSIN

Équipements des agents

1 794 TÉLÉPHONES
PORTABLES

3 742 LIGNES FIXES
ACTIVES

1 378 PC FIXES

1 400 PC PORTABLES
50 % des équipements,
contre 40 % en 2021

Support

 **2 280** APPELS
PAR MOIS
en moyenne à la hotline

85 % de décrochés

69 % résolus
directement en ligne

Collèges

100 % COLLÈGES
EQUIPÉS
DU WIFI
contre 100/129 en 2021

30 000 ORDINATEURS
dans les collèges

DRH

Service recrutement et mobilité interne

542
RECRUTEMENTS
Formation

données partielles récupérées hors l'outil Neeva,
nous ne pouvons pas donner les éléments surlignés

BUDGET FORMATION (réalisé) :

1 316 123 €

4 600 BULLETINS
DE PAIES
PAR MOIS
soit 55 200 par an

8 RÉORGANISATIONS
dont **5** accompagnées par
le conseiller en organisation



Département de Seine-et-Marne

Hôtel du Département

CS 50377

77010 Melun cedex

01 64 14 77 77

seine-et-marne.fr

